

LA REINE DE MAI

(CARL MULLER.)

XX^{me}
19
Revu



et par l'Eglise
Rupert, parce
la fait à l'aug
chant tout d'
encore qu'à
qu'en Marie,
mun aux des
C'est précie
vons le plus
Dans ce C
à un jardin e

XX^{me} ANNÉE



1904



1^{er} MAI



N^o 5

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

L'Immaculée Conception

L'ANCIEN-TESTAMENT

LE CANTIQUÉ DES CANTIQUES



OMME l'Ancien-Testament est plein de Jésus, il l'est également de sa Mère. Entre tous les livres qui le composent, c'est le Cantique des Cantiques qui nous parle le plus de Marie. Pourquoi le Cantique dont l'objet est de célébrer les louanges de la sainte Eglise est-il généralement appliqué à Marie, par les Pères et par l'Eglise elle-même dans sa Liturgie? « C'est, répond le pieux Rupert, parce que l'application de ce Cantique n'est parfaite que si on la fait à l'auguste Mère de Dieu. Le Cantique des Cantiques est un chant tout d'allégresse : il convient donc parfaitement à Marie, mieux encore qu'à l'Eglise ; parce que celle-ci doit souvent gémir, tandis qu'en Marie, il n'y a rien à déplorer, pas même le péché d'origine commun aux descendants d'Adam. »

C'est précisément l'exemption du péché originel que nous y trouvons le plus souvent indiquée et chantée avec transport.

Dans ce Cantique en effet, Dieu compare la bienheureuse Vierge à un jardin et il met sur les lèvres de l'Epoux mystique ces paroles :

« C'est un jardin fermé que ma sœur, mon épouse, c'est un jardin fermé. » (1) Ce jardin ne ressemble pas à celui où fut placé le premier homme au jour de sa création, à ce paradis, de délices il est vrai, mais qui n'était pas fermé et dans lequel pénétra le serpent. Marie fut un jardin si parfaitement fermé que le serpent infernal n'y put jamais entrer. Dieu le garantit si bien contre toute atteinte que le serpent ne trouva pas la moindre fissure pour s'y glisser. Le serpent infernal était entré dans le paradis de délices pour entraîner Adam et Eve au péché, mais il ne put jamais introduire sa malice en Marie ni lui faire contracter la moindre souillure. Il faut remarquer ici que l'Époux des Cantiques répète deux fois ces mots : *Hortus conclusus*, jardin fermé. Pourquoi cette répétition, sinon pour marquer que Marie fut inaccessible aux deux sortes de péché, au péché originel d'abord, puis au péché actuel.

Ailleurs l'Époux proclame la beauté de l'Épouse : « ô ma bien-aimée que vous êtes donc belle ! » et celle-ci lui répond sur un ton d'apparente égalité : « Que vous êtes beau, ô mon bien-aimé ! » Seigneur Jésus, vous qui êtes le bien-aimé de nos âmes, nous savons que votre beauté est parfaite, à ce point même qu'il était impossible à l'ombre même du péché d'approcher de vous. Je vois qu'il en est de même de votre Mère bien-aimée qui est également la nôtre. Dans les deux cas, la beauté est semblable, c'est-à-dire intacte et exempte de tache.

Dieu le dit d'ailleurs un peu plus loin dans le Cantique : « Vous êtes toute belle, ô mon amie et il n'y a point de tache en vous. » (Cant. IV, 7.) La pureté inaltérée de Marie, l'absence complète de la tache ne saurait s'affirmer plus nettement. Et aujourd'hui que l'Immaculée Conception devenue un dogme catholique a trouvé tant d'apologistes, aucun n'en donne une définition plus nette que l'auteur de la parole adressée, trois mille ans avant l'événement, à « l'amie » céleste dont elle révélait le caractère et annonçait la prérogative.

Si Marie avait contracté le péché originel, Dieu ne pourrait pas dire qu'elle est toute belle. Dès lors qu'il le dit c'est qu'elle est exempte de cette souillure et qu'elle possède la grâce dans sa plénitude. « La bien-aimée de notre Dieu, dit Gerson, est toute belle en tout temps, dans sa conception et après, elle est libre de tous les liens que le péché originel, ce cruel tyran, nous impose à tous. »

Elle est si parfaitement belle que le regard de Dieu ne découvreit

(1) *Hortus conclusus soror mea, sponsa, hortus conclusus.* Cant. IV, 12.

jamais en
Vierge tr
toute bell
il n'y eut,
ou véniel,

Le Sai
l'éloge de
mes, comm
amica mea
consacré p
beau à r
n'ont poin
des filles d
lys est dro
me sur sa
ronces et l
et pleine d
par le pécl

La natu
la femme
populaires

O lys tr
vité de vos
lys des va
d'Adam. V
terre !

Voici m
dont lui se
avoir accès

Puis il l'
est *unique*
ni sur la te
conception
pourrait l'a

« *Les rei*
Quelle rein
comparée à
s'est pas in

(1) Idiota.

un jardin fer-
 acé le premier
 es il est vrai,
 rpent. Marie
 al n'y put ja-
 atteinte que le
 r. Le serpent
 rainer Adam
 dice en Marie
 arquer ici que
 rtus conclusus,
 quer que Ma-
 é originel d'a-

ma bien-aimée
 n d'apparente
 ur Jésus, vous
 ire beauté est
 bre même du
 ème de votre
 deux cas, la
 tache.
 tique : « Vous
 vous. » (Cant.
 te de la tache
 e l'Immaculée
 d'apologistes,
 r de la parole
 céleste dont

aurait pas dire
 e est exempte
 éritude. « La
 en tout temps,
 es liens que le
 a ne découvrit

jamais en elle la moindre trace du péché : « Vous êtes toute belle, ô Vierge très glorieuse, s'écrie le pieux et savant Idiota ; Vous êtes toute belle, non pas sous quelques rapports, mais entièrement. Jamais il n'y eut, jamais il n'y aura en vous la moindre trace de péché mortel ou véniel, originel ou actuel. (1)

Le Saint-Esprit continue dans son langage enthousiaste à faire l'éloge de son Epouse : « Ma bien-aimée brille entre toutes les femmes, comme le lys au milieu des épines. *Sicut lilium inter spinas ; sic amica mea inter filias* » (Cant. 11. 2). Le lys est l'emblème proverbial consacré par tous les peuples croyants à la Vierge Marie. Le lys est beau à raison de sa blancheur immaculée, les épines au contraire n'ont point de grâce ni de beauté ; telle Marie immaculée au milieu des filles d'Eve qu'atteint infailliblement la souillure originelle. Le lys est droit et sa tige s'élève fort haut ; il n'y a pas de fleur qui, ferme sur sa tige, tende à s'éloigner autant de la terre, tandis que les ronces et les épines ne font qu'y ramper. Telle Marie toute céleste et pleine de grâces, à l'heure où les enfants des hommes sont livrés par le péché originel à la concupiscence et au mal.

La nature peut-elle offrir une image plus juste et plus gracieuse de la femme idéale que nous vénérons et mieux appropriée aux élans populaires ?

O lys très pur ! votre blancheur efface celle de la neige et la suavité de vos parfums réjouit le ciel et la terre. O Marie ! vous êtes le lys des vallées, l'ornement et la gloire des humbles descendants d'Adam. Vos charmes ont ravi le Ciel et attiré Dieu lui-même sur la terre !

Voici maintenant que l'Epoux divin la compare à la *fontaine scellée* dont lui seul peut goûter l'eau pure et limpide, le serpent ne peut y avoir accès.

Puis il l'appelle parfaite, unique, *perfecta amica mea, unica*. Marie est *unique* en effet aux yeux de tous ; elle n'a point de rivale au ciel ni sur la terre, seule entre les filles d'Eve elle est Immaculée dans sa conception ; elle est vraiment la *parfaite* amie de l'Epoux qui ne pourrait l'admirer et l'aimer sans sa blancheur et sa perfection.

« *Les reines et les femmes de second rang l'ont comblée d'éloges.* » Quelle reine, quelle femme de premier et de second rang peut être comparée à Marie ? Quelle créature si aimée qu'elle fût de Dieu ne s'est pas inclinée devant son incomparable supériorité ?

(1) Idiota. *In contemplatione Deiparæ* cap. 2.

Enfin l'Époux divin met le comble à l'expression de sa tendresse et de son ravissement en égalant la pureté de l'Épouse à celle de l'aurore, sa beauté à celle de la lune, son éclat à celui du soleil et sa puissance à celle d'une armée rangée en bataille. « *Quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata.* » Cant. VI.)

Elle est l'aurore pure et radieuse qui n'a rien de commun avec les ténèbres du péché originel, dit saint Pierre Damien.

Comme la lune, dès le premier instant de sa création, fut illuminée par la lumière du soleil et resplendit du doux éclat qu'elle empruntait à ses rayons, ainsi Marie, dès l'instant même de sa Conception, brille de tout l'éclat de la grâce divine que lui communique le Soleil de justice.

Elle est choisie comme le soleil, car d'après saint Isidore, le soleil est appelé ainsi : *sol*, parce qu'il est seul et unique de son espèce à la voûte du firmament ; ainsi la Bienheureuse Vierge Marie fut seule et unique entre toutes les créatures, par la préservation de la tache originelle qui lui fut accordée.

Enfin elle est terrible comme une armée rangée en bataille. Dès son entrée dans la vie elle est terrible et formidable aux puissances de l'enfer, elle triomphe de leurs séductions comme de leurs assauts, ils ne peuvent rien sur elle et comme une armée exercée au combat elle remporte une victoire qui sera suivie de beaucoup d'autres. C'est pour les puissances infernales le commencement de leur ruine.

Voilà dans ce beau Cantique, quelques-uns des passages que les Pères à l'envi appliquent à la Conception immaculée de la Mère de Dieu et qui font ressortir divinement l'éclat de sa beauté sans tache.

« Ils n'ont jamais cessé, » — les docteurs de l'antiquité chrétienne, — dit Pie IX, dans sa Bulle, *Ineffabilis* « d'appeler la Mère de Dieu ou bien un lys parmi les épines ; ou bien une terre absolument intacte . . . ; ou bien un irréprochable, un éclatant, un délicieux paradis d'innocence et d'immortalité, planté par Dieu lui-même et inaccessible à tous les pièges du serpent venimeux ; ou bien un bois incorruptible que le péché, ce ver rongeur, n'a jamais atteint ; ou bien une fontaine toujours limpide et scellée par la vertu du Saint-Esprit ; ou bien un temple divin, un trésor d'immortalité ; ou bien la seule et unique fille non de la mort, mais de la vie Personne au reste n'ignore que tout ce langage a passé, comme de lui-même, dans les monuments de la Liturgie sacrée et dans les Offices de l'Eglise, qu'on

l'y rencon
y est inv
beauté ;
l'innocén
reuse, qu
a enfanté

Durant
et toute l
embaumé
cheur, qu
milieu d'
milieu de
qui par l
Ciel !



U

Chap
reux Frai
cheurs, à

Pendan
théologie,
homme d
s'être asse
il finit par
« Si vous n
« je deman
« y a nomb
« je leur re
« compte c

Comme
de science,
nait bien n
insista en c

(1) Légende

l'y rencontre à chaque pas et qu'il y domine, puisque la Mère de Dieu y est invoquée et louée comme une colombe unique de pureté et de beauté ; comme une rose toujours belle, toujours fleurie ; comme l'innocence même toujours pure, toujours immaculée, toujours heureuse, qui n'a jamais été blessée ; enfin comme la nouvelle Eve qui a enfanté l'Emmanuel »

Durant ce mois de mai, allez, chers Tertiaires, à Marie toute pure et toute belle. Chaque jour, offrez-lui en guise de fleurs une vie toute embaumée du parfum des vertus. Qu'elle vous revête de sa blancheur, qu'elle vous pénètre de sa pureté ! Qu'elle fasse de vous, au milieu d'un monde souvent pervers et toujours léger autant de lys au milieu des épines, c'est-à-dire autant de chrétiens et de chrétiennes qui par l'exemple de leurs vertus édifient la terre et réjouissent le Ciel !

MARIANUS.



Nouvelles Petites Fleurs Franciscaines

Chapitre lviii. — De l'humble réponse que le bienheureux François fit à un certain docteur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, à propos d'une parole de la Sainte Ecriture. (1)

Pendant que François se trouvait à Sienne, un certain docteur en théologie, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, vint le trouver. C'était un homme de grande humilité et très versé dans la spiritualité. Après s'être assez longtemps entretenu avec le saint de la parole de Dieu, il finit par lui demander son avis au sujet de ce passage d'Ezéchiel : « *Si vous ne reprochez pas à l'impie son impiété, c'est à vous-même que je demanderai compte de son âme.* » « Or, bien cher Frère, disait-il, il y a nombre de gens que je sais en péché mortel, sans que pourtant je leur reproche leur iniquité ! . . . Est-ce qu'il me sera demandé « compte de leurs âmes ? »

Comme le bienheureux François, alléguant humblement son peu de science, protestait que sur une semblable question il lui convenait bien mieux de recevoir des leçons que d'en donner, le docteur insista en disant : « Mon Frère, bien que j'aie entendu des savants

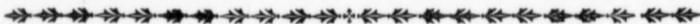
(1) Légende des trois compagnons. (chap. LXXV.)

de cendre et de se rendre au lieu de la prédication afin de lui jeter la cendre au visage, lorsque lui-même aurait été traîné jusque là. Mais le Frère eut tant de compassion et de pitié pour lui, qu'il ne put se résoudre à obéir en cela.

Quant au Frère Pierre il prit la corde qui pendait au cou de saint François, et le traîna derrière lui, comme il en avait reçu l'ordre. Mais il pleurait très fort, et les autres Frères répandaient comme lui des larmes abondantes d'amertume et de compassion.

Lorsqu'on l'eut conduit de cette manière devant le peuple, au lieu où il avait prêché, le bienheureux François s'écria devant tout le monde : « Vous tous qui m'entendez, et tous ceux qui à mon exemple quittent le siècle, pour entrer en religion, et embrasser la vie des Frères, vous me prenez pour un saint. eh bien ! je confesse à Dieu et je vous avoue à vous-mêmes que pendant ma maladie, j'ai pris du bouillon gras et j'ai mangé de la viande. » La scène était si touchante que presque toute l'assistance se mit à pleurer de compassion et de pitié pour lui, d'autant plus que cela se passait en hiver, par un froid rigoureux, et que la fièvre quarte ne l'avait pas encore quitté.

Ils se frappaient donc la poitrine et s'accusaient eux-mêmes en disant : « Nous connaissons la vie parfaite de ce saint. A cause des abstinences excessives et des austérités qu'il impose à son corps depuis le commencement de sa conversion au Christ, il nous paraît vivant dans une chair qui semble morte avant le temps. Eh bien ! si un tel saint s'accuse avec tant de confusion d'une chose juste et nécessaire, que ferons-nous, misérables que nous sommes, nous qui, tout le temps de notre vie avons suivi et continuons à suivre les désirs de la chair ! »



Ceux qui ne pensent pas à leur éternité ressemblent à ces jeunes foux qui, héritant de la fortune de leur père, ne s'inquiètent pas de placer leur argent pour en retirer l'intérêt, mais vivant sur le fonds, sont en peu de temps complètement ruinés.

Le bon Dieu, au contraire, est pour ses élus, une véritable *Caisse d'épargne*. Ceux qui placent leur confiance en lui touchent, il est vrai, en ce monde, des revenus bien modiques. Souvent même, les plus sages les laissent s'accumuler avec le capital ; mais alors, qui pourra compter le trésor qu'ils auront amassé ? Pour ceux-là le jour du jugement ne sera pas redoutable, au contraire, si j'ose le dire, c'est Dieu qui, en ce jour, leur rendra ses comptes, et leur paiera les intérêts, calculés au centuple !



Le Tiers-Ordre au Petit Séminaire



L s'agit d'une fraternité érigée dans un petit Séminaire de France. Un de ceux qui en ont vu la fondation et le progrès en fait l'histoire dans une page dont la lecture est édifiante autant qu'instructive. La voici.

« Elle est bien jeune encore cette fraternité, car elle ne date que de la fin d'octobre 1901 ; elle n'est donc pas même âgée de deux ans. Il faut dire pourtant qu'avant cette époque, elle avait eu déjà une première naissance malheureusement suivie de mort. En 1898, le R. P. M.-B. vint au séminaire prêcher une retraite au début de l'année scolaire. Désirant laisser un souvenir de son passage et perpétuer en quelque sorte le bien qu'il avait fait, il résolut d'établir une fraternité. Il vint donc à l'étude et dans une courte séance indiqua sommairement le but et la règle du Tiers-Ordre, proposant à tous les élèves âgés de plus de quatorze ans de s'affilier à cette congrégation. Sa parole chaude et convaincante aidée par la grâce de Dieu et par l'enthousiasme qui s'empare des enfants et même des jeunes gens, surtout après une retraite, porta des fruits merveilleux. Ce fut comme une pêche miraculeuse : une quarantaine d'élèves demandèrent à être tertiaires et furent admis à la vêtue. Malheureusement l'enthousiasme dura peu ; il s'éteignit presque aussi vite qu'il s'était allumé. D'ailleurs rien n'avait été prévu pour organiser une fraternité, on avait admis indistinctement tous ceux qui s'étaient présentés, compromettant ainsi le succès de l'œuvre, et l'on ne fit rien dans la suite pour maintenir ce qui avait été fondé. Bref, au bout de quelques semaines, le séminaire qui croyait avoir une fraternité se trouva fort étonné de n'avoir pas même de tertiaires après en avoir possédé un si grand nombre.

« L'œuvre était donc entièrement à refaire : ce fut la tâche qu'entreprit le R. P. E. Instruit par l'expérience de son prédécesseur, le R. P. E. ne procéda pas comme lui. Au lieu de parler du Tiers-Ordre à la fin de la retraite et à la hâte, il vint entre les exercices nous donner sur ce sujet quelques petites conférences à l'étude. Il expliqua bien les règles du Tiers-Ordre, les obligations de ses

membres
nous proc
périeur et
minaires
vêtue au
partie du
capables
fut très n
avoir cons
devenir te
peu près
tituée ave
losophie,
petite fam
du petit S

« Son or
l'organisat
règle du T
la vie d'él
tent en pa
maine un
rendre très
déterminés
plus haut,
pourvu qu
être pieux
ciples et ét
dresser aus
caractérisé
pas seulem
cation spéc
mais pour
mun la pr
séminaire
ble à tous,
ont besoin
professeurs
devait pas
dans le sér

membres et leurs privilèges ; il montra les avantages spirituels qu'il nous procurerait ; les objections proposées furent résolues, M. le Supérieur et MM. les Professeurs consultés, et lorsque tous ces préliminaires furent terminés, le R. P. E. annonça qu'une cérémonie de vêture aurait lieu à la fin de la retraite. Mais cette proposition de faire partie du Tiers-Ordre ne fut faite qu'aux grands, comme étant mieux capables de comprendre son importance. Cette fois l'enthousiasme fut très modéré, mais au moins les résultats furent durables. Après avoir consulté leur directeur respectif, dix-sept élèves demandèrent à devenir tertiaires et furent acceptés sans difficulté, car ils étaient à peu près les meilleurs de la division. Une fraternité fut donc constituée avec un directeur déterminé, M. l'abbé M., professeur de philosophie, et la chapelle du séminaire devint l'église désignée de cette petite famille. Et voilà bien simplement comment naquit la fraternité du petit Séminaire de C.

« Son organisation vous la connaissez, car elle ne diffère en rien de l'organisation de toutes les fraternités ordinaires ; sa règle, c'est la règle du Tiers-Ordre appliquée dans tout ce qui est compatible avec la vie d'élève. Les Tertiaires portent le scapulaire et la corde, récitent en particulier les douze *Pater* et *Ave* prescrits, ont chaque semaine une réunion particulière que leur vénéré directeur excelle à rendre très intéressante et reçoivent les absolutions générales, les jours déterminés par la constitution de Léon XIII. Comme je l'ai déjà dit plus haut, parmi les élèves, les grands seuls sont admis à la fraternité pourvu qu'ils satisfassent aux deux conditions suivantes : ils doivent être pieux et travailleurs, donner ainsi le bon exemple à leur condisciples et être congréganistes de la sainte Vierge. Une objection va se dresser aussitôt contre ce système. Le Tiers-Ordre, me direz-vous, est caractérisé par l'esprit de prosélytisme. De plus, il a été fondé, non pas seulement pour les parfaits ou pour ceux qui, en vertu d'une vocation spéciale, tendent à une perfection plus grande que les autres, mais pour tout le monde, dans le but de faciliter par l'exemple commun la pratique des devoirs du chrétien. Il semble donc qu'au séminaire comme dans le monde le Tiers-Ordre devrait être accessible à tous, pour qu'il fournisse à tous les grâces abondantes dont ils ont besoin. Cela semble bien vrai au premier abord, et pourtant les professeurs du petit Séminaire ont jugé, avec raison peut-être, qu'il ne devait pas en être ainsi. Ils ont cru que la fraternité pouvait jouer dans le séminaire un rôle des plus féconds pour le maintien du bon

esprit, la pratique sincère des sacrements et de l'obéissance à la règle qui facilite si bien la discipline, organe essentiel de toute maison d'éducation bien comprise. Mais il fallait pour cela qu'elle ne fut composée que d'élèves à l'esprit de foi bien sincère, exempts de tout respect humain et d'une piété vraiment exemplaire, pouvant donner le ton à leur condisciples, s'imposer à eux par leur dignité et la force de leurs convictions. Voilà la raison unique pour laquelle la Fraternité ne se recrute que parmi les congréganistes dont elle forme le groupe d'élite. Voilà aussi pourquoi ses membres jouissent de privilèges qui leur ont été conférés avec l'agrément de M. le Supérieur. Ainsi, pour se tenir au courant de ce qui se passe en dehors d'eux, ils vont quelquefois aux réunions mensuelles des tertiaires de la ville. Pour montrer qu'ils n'ont pas à rougir de leur titre de tertiaire, ils portent très ostensiblement un insigne de leur dignité, souvent accompagné de l'insigne d'académicien qui s'allie très bien avec lui. Pour s'entretenir dans l'esprit de charité et de douce joie qui faisait la caractéristique de notre S. P. saint François, la Fraternité va prendre quelquefois ses ébats dans des promenades particulières qui ont toujours une église pour but. Cela n'empêche nullement les tertiaires fatigués de corps mais délassés de l'esprit de se livrer à l'étude d'une façon assez édifiante pour que l'on trouve naturel à la fin de l'année de voir tous les tertiaires qui se présentent au baccalauréat couronnés par l'Académie ; ils préféreront pourtant, j'en suis persuadé, une autre couronne bien plus précieuse à laquelle ils aspirent : celle que le bon Dieu leur tient en réserve. Ils l'obtiendront sûrement s'ils continuent à être, comme ils l'ont été jusqu'ici, les meilleurs des élèves, donnant à leurs condisciples l'exemple de la piété et du travail, obligeant leurs maîtres à leur attribuer tous les prix d'honneur, demeurant en un mot, ce qu'ils doivent être toujours, de vrais tertiaires. »

(*La Revue franciscaine*)





merie po
cette pub
compos

La Gu

pagande c

en Mand

Pape a s

cardinal C

minutieu

Orient. O

de la Cor

Le Vêr

du dans la

retenus co

cession du

rent le Ma

dernier deg

L'enfant fi

en même

tombeau, e

vaine l'enfa

année, à L

raillé ; elle

paraissa it d

le bras de l

La guérison

du mal.

Doctors

faite par Lé

nce à la règle
oute maison
elle ne fut
mpts de tout
avant donner
té et la force
lle la Frater-
lle forme le
ent de privi-
e Supérieur.
ehors d'eux,
es de la ville.
tertiaire, ils
souvent ac-
ien avec lui.
qui faisait la
té va prendre
qui ont tou-
les tertiaires
l'étude d'une
n de l'année
fat couronnés
dé, une autre
le que le bon
ils continuent
ves, donnant
bligant leurs
urant en un



Nouvelles de Rome



Innovation. — L'encyclique pontificale « *Ad diem illum* *latissimum* » qui promulgait le Jubilé a paru à la fois en latin, en italien, en français et en allemand. Ce dernier mode de publication constitue une innovation. L'imprimerie pontificale du Vatican a dû s'outiller spécialement en vue de cette publication en allemand et s'adjoindre des ouvriers sachant composer en caractères gothiques.

La Guerre. — On est vivement préoccupé au Vatican et à la Propagande du sort des Missionnaires catholiques au Japon, en Corée et en Mandchourie par le fait de la guerre russo-japonaise. Dès que le Pape a su que la guerre venait d'éclater, il a mandé au Vatican le cardinal Gotti, préfet de la Propagande, et il a voulu être renseigné minutieusement sur l'état actuel des chrétientés dans l'Extrême-Orient. On évalue à 60.000 les catholiques du Japon, à 33.000 ceux de la Corée, et à 22.000 ceux de la Mandchourie.

Le Vénérable curé d'Ars. — A propos du^r dernier décret rendu dans la cause du vénérable curé d'Ars. Voici les deux miracles retenus comme probants entre beaucoup d'autres accomplis par l'intercession du serviteur de Dieu. Le premier arriva en 1862 à Saint-Laurent le Maçon. Un enfant de 6 ans, atteint d'épilepsie, était arrivé au dernier degré de la maladie et les médecins avaient perdu tout espoir. L'enfant fut transporté au tombeau du Vénérable et l'on commença en même temps une neuvaine. On fit toucher le bras de l'enfant au tombeau, et le membre paralysé fut aussitôt guéri ; à la fin de la neuvaine l'enfant était en pleine santé. Le second miracle eut lieu, la même année, à Lyon. Une enfant de neuf ans était tombée contre une muraille ; elle eut le bras gauche atteint d'une tumeur blanche. Le cas paraissait désespéré aux médecins, on fit une neuvaine et on entourait le bras de la malade des cordons de souliers du Vénérable Vianney. La guérison fut si soudaine et si complète qu'il ne resta aucune trace du mal.

Doctorat biblique. — Le Saint-Père vient de compléter l'œuvre faite par Léon XIII, l'institution de la Commission biblique, en créant



des grades de licencié et de docteur en science biblique. Pour se présenter à ce doctorat, deux conditions sont nécessaires : être revêtu du sacerdoce et être docteur en théologie. Les juges seront choisis parmi les consultants de la Commission biblique. L'examen se composera d'un travail écrit, dont le sujet aura été choisi par le candidat et approuvé par la Commission biblique et d'une soutenance orale. Le premier sujet a été récemment promulgué, du couvent de Saint-Antoine, par le R^{me} P. David Fleming.

Trait charmant. — Depuis que Pie X occupe le Siègé Apostolique on aime à faire connaître les traits qui peignent les mieux sa simplicité et sa bonté. En voici un recueilli entre bien d'autres. Un jour à Saint-Pierre de Rome un prélat romain se disposait à célébrer la messe ; mais son servant lui faisait défaut. Un évêque était à genoux tout proche et devinant l'embarras du prélat, il lui dit avec une grande simplicité : « Voulez-vous, Monseigneur, que je vous serve la sainte messe ? » — « Je ne le permettrai pas, Monseigneur, ce n'est point la place d'un évêque de servir la messe. » — « Mais si. D'ailleurs, je puis m'en tirer ; je vous l'assure. » — « De cela, Monseigneur, je n'ai nul doute, mais je serais trop profondément humilié pour Votre Grandeur. Je ne le permettrai pas. » — « Tranquillisez-vous, cher ami, vite à l'autel, commencez. » Ce disant, l'évêque était tombé à genoux, le prélat dut s'exécuter. Après la messe, l'officiant se confondit en remerciements pour l'honneur bien inattendu qui venait de lui être fait. Cet officiant était Monseigneur Radini-Tedeschi, chanoine de Saint-Pierre. Quant au servant improvisé, il était alors évêque de Mantoue et se nomme aujourd'hui Pie X.

Nouvelle Encyclique. — Le Souverain Pontife a fait paraître une nouvelle encyclique, à l'occasion du 13^{me} centenaire de saint Grégoire le Grand que l'on va célébrer cette année, à Rome.

Le pontificat de cet illustre Pape semble être un réconfortant pour Pie X. Regardant le monde, il le voit en proie à des dangers aussi grands que ceux contre lesquels saint Grégoire a combattu et, comme lui, il est décidé à lutter pour soutenir les droits imprescriptibles de l'Eglise et du Saint-Siège. Pour sauver la société, nous repète encore le pasteur suprême, il faut retourner au Christ et ressusciter dans les âmes la vie surnaturelle.

Pèlerinage national-français à Rome. — Dans la première quinzaine de mars a eu lieu le pèlerinage national français à Rome. Les pèlerins ont pu visiter les principaux sanctuaires de la ville éter-

nelle, et d'exciter leur Le 7, plus tété qui à f cardinal Matl venaient de toujours ur ne sont pas Assise et à

Fête de mière fois c lège a le que. Dans les avoir re situation r ques, déclé contre les c gées contre Eglise.

Dans le Sainte Mar Vanutelli et urne de cri autrefois le les jardins c dans le mar de l'autre le vé en toute muneris » « Ferrata pro ouvriers. L auquel prés

Commi cardinal Fe gique. Elle la réforme rituel, pont A.-M. Rob déjà consul

nelle, et dans chacun d'eux, une voix autorisée et éloquente venait exciter leur piété et leur inspirer à tous les plus généreuses résolutions. Le 7, plus de 1200 Français ont été reçus en audience par Sa Sainteté qui a fait preuve envers eux d'une extrême bienveillance. Le cardinal Mathieu les félicita le soir de la belle manifestation dont ils venaient de donner la consolation au Saint-Père et leur demanda de toujours unir l'amour du Pape et l'amour de la France. Les pèlerins ne sont pas revenus dans leur pays, sans avoir fait une pieuse visite à Assise et à Lorette.

Fête du Pape. — Le 19 mars, Rome et l'Eglise ont pour la première fois célébré la fête du Souverain Pontife Pie X. Le Sacré Collège a le premier exprimé les souhaits de la grande famille catholique. Dans la réponse que le Saint-Père a faite aux cardinaux, après les avoir remerciés de leurs vœux, Pie X a prononcé au sujet de la situation religieuse en France des paroles très nettes et très énergiques, déclarant qu'il déplore et condamne les dispositions légales contre les congrégations enseignantes, ainsi que les poursuites engagées contre les évêques parmi lesquels trois cardinaux de la sainte Eglise.

Dans le courant de la journée, Sa Sainteté reçut le chapitre de Sainte Marie Majeure qui lui fut présenté par le Cardinal Vincent Vanutelli et qui offrit en même temps au Souverain Pontife une urne de cristal où étaient renfermés les vêtements qui enveloppaient autrefois le corps de saint Pie V. Ce même jour, on a inauguré dans les jardins du palais de Latran le monument de Léon XIII. Sculpté dans le marbre, se dresse un forgeron, qui tient d'une main la croix et de l'autre les instruments de sa profession. Sur le piédestal on a gravé en toutes lettres le texte des trois encycliques « *Quod apostolici muneris* » « *Rerum novarum* » et « *Graves de communi.* » Le cardinal Ferrata prononça un éloquent discours à la mémoire du pape des ouvriers. Le soir, à Saint-Pierre, fut chanté un « *Te Deum* » solennel auquel présida Son Eminence le Cardinal Rampolla.

Commission historico-liturgique. — Sur la proposition du cardinal Ferrata, a été établie à Rome une commission historico-liturgique. Elle devra étudier les questions d'hagiographie et de liturgie, la réforme éventuelle des livres liturgiques, martyrologe, bréviaire, rituel, pontifical. Mgr Duchesne en est le président et le Rév. P. A.-M. Roberti, des Frères-Mineurs, en est membre, ce dernier est déjà consultant de la Congrégation des Rites.

Acte important de la S. Congrégation
des Evêques et Réguliers

*Sanation in radice des réceptions, noviciats et professions
faits invalidement dans le Tiers-Ordre de Saint-François.*

Très Saint Père,



AVEC l'assentiment du Ministre Général, le Frère Bonaventure Marrani, procureur général de l'Ordre des Frères-Mineurs, très humblement prosterné au pieds de Votre Sainteté, expose les doutes suivants :

Nous avons appris de source certaine que plusieurs prises d'habit et professions de Frères et de Sœurs du Tiers-Ordre de la Pénitence de saint François, sont nulles, soit en raison du défaut de pouvoirs légitimes chez les Prêtres directeurs des Fraternités, soit en raison de vices essentiels dans la réception au saint habit et à la profession de tertiaires, soit en raison de défauts dans la matière des scapulaires.

Comme il serait très difficile de réitérer un si grand nombre de prises d'habit et de professions de tertiaires, ce même suppliant prie très humblement votre Sainteté de daigner, par son autorité suprême, enlever tous les vices, qui jusqu'à ce jour infirment substantiellement ces admissions à l'habit, au noviciat et à la profession des membres du Tiers-Ordre séculier. Nous supplions également votre Sainteté d'accorder la sanation *in radice* et de ratifier ces diverses réceptions, admissions au noviciat et à la profession, afin que les fidèles qui se sont fait inscrire dans le Tiers-Ordre de saint François, ne soient pas privés, sans aucune faute de leur part, des faveurs spirituelles qui y sont attachées.

Réponse

En vertu de pouvoirs spéciaux, accordés par le Souverain Pontife, la Sacrée Congrégation des Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux de la sainte Eglise romaine, préposée aux affaires et demandes des Evêques et Réguliers, accorde, après avoir examiné les présentes demandes, la sanation *in radice* et revalide toutes les admissions au noviciat et à la profession des membres du Tiers-Ordre, selon qu'il a été demandé dans la supplique.

Rome 3 Février 1904

D. Card. Ferrata, Préfet

Philippe Giustini Secret.

Les directeurs de Fraternités de même que les frères et sœurs du Tiers-Ordre n'ont donc plus aucun doute à avoir sur les actes faits par eux, avant le 3 février 1904. Quand bien même ils en auraient découvert la nullité pour une raison quelconque, ou la découvriraient plus tard, ces actes : prises d'habit, noviciats, professions sont maintenant valides et portent tous leurs effets pour l'avenir.



lièrement
sation. L
splendide
évêque de
ces contré

Au Mes
même nor
quable mc
la premièr
frère conv
qui, en l'a
deux prêtr
du pays, i
bonne vol
le calcul,
Cette écoi
école élén
50 ans de
çois mour
et l'aimaie

Aux Et
Quivara é
religieux n
tion de Co
liques de c
réalisation
A San F
du Mexiq

Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Honneurs à des Franciscains illustres. — Pendant que dans la vieille Europe, la France persécute les Religieux, la jeune Amérique ne cesse d'honorer leur souvenir et on la voit partout dresser des statues particulièrement aux Franciscains qui se sont trouvés à l'origine de sa civilisation. Le 8 décembre 1903, la République argentine élevait un splendide monument en l'honneur de Ferdinand Trejo, Franciscain, évêque de Tucuman au XVII^e siècle, qui fut un apôtre infatigable de ces contrées.

Au Mexique, dans la ville de Texcoco qui est située sur le lac du même nom, en face de Mexico, va bientôt être inauguré un remarquable monument. Il doit rappeler le souvenir de celui qui a fondé la première école élémentaire sur le continent américain. C'est un frère convers, célèbre dans l'histoire mexicaine, le Fr. Pierre de Gand qui, en l'année 1522, est arrivé au Mexique avec Fernand Cortez et deux prêtres de son Ordre. Dès qu'il connut suffisamment la langue du pays, il érigea une école où il réunit tous les enfants indiens de bonne volonté pour leur apprendre à lire et à écrire et leur enseigner le calcul, le chant et la musique, et par dessus tout le catéchisme. Cette école exista donc cent ans avant la création de la première école élémentaire dans les limites actuelles des Etats-Unis. Après 50 ans de travaux au service du Seigneur, le zélé fils de saint François mourut en l'année 1572, pleuré par les Indiens qui le vénéraient et l'aimaient comme leur père.

Aux Etats-Unis, dans l'Etat du Kansas, la Société d'Histoire de Quivara érige une statue au Franciscain Jean de Padilla, premier religieux martyr sur le sol d'Amérique. Il faisait partie de l'expédition de Coronado découvreur et explorateur du Kansas. Les catholiques de cet Etat ont généreusement apporté leur concours pour la réalisation du projet.

A San Francisco c'est le Père Junipère Serra fondateur des missions du Mexique et de la Californie qui va avoir sa statue dans le parc

Golden Gate. Un riche habitant de la ville a offert d'en faire les frais et son offre fut acceptée par la Commission du Parc sur la demande de Sa Grandeur Mgr Riordan archevêque de San-Francisco. Déjà la mémoire de l'illustre franciscain est honorée de la même manière au Mexique.

Enfin, nos lecteurs savent qu'au Canada, l'année dernière, un monument a été élevé au P. Nicolas Viel, noyé par les Hurons, en haine de la foi, au Sault au Récollet et que la façade du Parlement de Québec a, à la place d'honneur, deux niches destinées au P. Jean de Brébeuf, l'illustre martyr Jésuite et au P. Nicolas Viel, le martyr franciscain. Leurs noms y sont déjà gravés, les statues ne peuvent manquer de venir.

Tertiaires réguliers. — D'après un récent décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, on doit se servir de la formule « *Ne reminiscaris* » pour donner l'absolution générale aux Tertiaires vivant en communauté et émettant des vœux simples. Cette formule est celle qu'emploient les Réguliers, différente de la formule employée pour les Tertiaires séculiers.

Nouvelle cause de Béatification. — Le Postulateur Général de l'Ordre vient de prendre en main la cause de béatification du Vénéral Serviteur de Dieu le P. Antoine Pagani de l'Ordre des Frères-Mineurs. Le procès canonique en vue de l'introduction de sa cause avait été commencé par les associés du Saint Crucifix institués par cet éminent religieux. Le Vénéral naquit à Venise en 1526. Vers l'âge de trente ans il entra dans la famille séraphique et y fit profession en 1558. Voulant travailler avec ardeur au bien des âmes il fonda plusieurs associations d'hommes et de femmes. Ses supérieurs l'envoyèrent au Concile de Trente où il prononça devant les Pères un remarquable discours, sur la réforme de l'Eglise. Il mourut en 1587 et des miracles nombreux s'opèrent aussitôt autour de sa tombe.

Martyrs Capucins. — La cause des deux martyrs français, de l'Ordre des Frères-Mineurs capucins, Agathange de Vendôme et Casien de Nantes fait des progrès rapides et on prévoit une prompt béatification. Ces deux vénérables ont été martyrisés en Ethiopie.

Pie X et les religieux français. — Voici les principaux passages relatifs à la France du discours que le Pape a adressé au Sacré Collège, la veille de sa fête, et auquel font allusion les *Nouvelles de Rome*.

« Vous depuis que nous avons été pas plus qu'un sincère aff à son gouv grandemen d'attachem sommes pr qu'on est congrégatic admirables de l'Eglise.

Le Souv sentant un membres de tous approu « Nous d telles rigueur tendue, ess aux droits i tion elle-mê propos, Nou pour la mes des lettres blique par membres de comme si c pour appele les devoirs public. »

Le Pape a il souhaite q les religieuse catholique, leur avec la Nos plus fer Le Pape pardonnant :

« Vous connaissez, Eminences, les douloureux événements qui, depuis quelques années se déroulent en France. Depuis que Nous avons été élevé à la chaire Apostolique, Nous n'avons pas manqué, pas plus que notre glorieux prédécesseur, de donner des preuves de sincère affection à l'illustre nation française et de déférence spéciale à son gouvernement. Mais, il faut l'avouer, tandis que Nous sommes grandement réjoui par les continuelles démonstrations de piété et d'attachement qui Nous viennent de ce peuple catholique, Nous sommes profondément attristé par les mesures adoptées et les autres qu'on est en train d'adopter dans les sphères législatives contre les congrégations religieuses qui formèrent en ce pays par leurs œuvres admirables de charité et d'éducation chrétienne la gloire non moins de l'Eglise que de la patrie. »

Le Souverain Pontife dit qu'on veut aller plus loin encore, en présentant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

« Nous déplorons et réprouvons hautement, continue le Pape, de telles rigueurs essentiellement contraires à l'idée de liberté bien entendue, essentiellement contraires aux lois fondamentales du pays, aux droits inhérents à l'Eglise catholique et aux règles de la civilisation elle-même, qui défend de frapper des citoyens pacifiques. A ce propos, Nous ne pouvons Nous dispenser d'exprimer notre douleur pour la mesure prise de déferer au Conseil d'Etat comme abusives des lettres respectueuses adressées au premier magistrat de la République par plusieurs pasteurs bien méritants, parmi lesquels trois membres de ce Sacré Collège, Sénat auguste de ce Siège Apostolique, comme si ce pouvait être une faute de s'adresser au chef de l'Etat pour appeler son attention sur des sujets étroitement connexes avec les devoirs les plus impérieux de la conscience et avec le bien public. »

Le Pape a terminé en disant que son courage n'a pas diminué et il souhaite que ce sentiment de courage et de force inspire également les religieuses et religieux de France, fils de prédilection de l'Eglise catholique, « que Nous suivons, a dit le Saint-Père, dans leur douleur avec la plus profonde affection de Notre cœur paternel et avec Nos plus ferventes prières. »

Le Pape leur recommande de redoubler de ferveur et de zèle, en pardonnant à ceux qui combattent leurs instituts.

TERRE-SAINTE

Découvertes archéologiques. — Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 6 février 1903, M. Clermont Ganneau a communiqué des photographies et des monuments antiques récemment découverts qui viennent de lui être envoyés par le P. Paul de Saint-Aignan, O. F. M., missionnaire en Terre-Sainte. C'est d'abord une inscription latine des Croisades, en caractères du XIII^e siècle, provenant de Saint-Jean d'Acre et contenant l'épithaphe de dame Brisa, fille de Johannes Medicus et femme de G. Petrus de Saone. Ce sont ensuite deux grandes statues de style égyptien, de l'époque ptolémaïque, découvertes près de Tyr et portant des dédicaces phéniciennes faites à un dieu, dont le nom est effacé, par un personnage appelé Baalchillem, fils de Baalgaton.

La neige à Jérusalem. — Chose très rare à Jérusalem, une neige épaisse est tombée dans la nuit du 29 au 30 janvier. On n'en avait pas vu depuis des années. Les arbres et les buissons pliaient sous ce poids innaccoutumé et voyaient leurs rameaux se briser. La jeunesse arabe se roulait avec délices dans l'élément nouveau pour elle. Quant aux ânes et aux chameaux ils ne savaient que penser de cette blanche couverture sur laquelle ils n'osaient mettre le pied. Depuis plusieurs jours déjà la chaîne du Liban était abondamment couverte de neige jusqu'au dessous de la ligne habituelle. Même à Port-Saïd en Egypte, il en est tombé. Inouï !

CANADA

L'Assomption. — Soucieux de donner aux Tertiaires les avantages d'une Visite et à tous les paroissiens la facilité d'un confesseur extraordinaire, Monsieur le curé de notre paroisse a invité un Père Franciscain à passer quelques jours au milieu de nous. Ce fut le Rév. P. Xavier-Marie qui nous vint du couvent des Trois-Rivières. Du 17 au 20 mars, le bon Père, déjà bien connu de nous, nous commenta la règle de saint François avec tant d'onction et d'encouragement qu'il nous a inspiré les plus généreuses résolutions. Au prône du dimanche, le Révérend Père nous développa en termes convaincants ces paroles que saint François laissa à ses enfants en mourant : « Vous avez promis de grandes choses, on vous en a promis de plus grandes ; gardez les unes, soupirez après les autres ; la peine est légère, la récompense est infinie ; beaucoup sont appelés, peu sont élus, tous recevront ce qu'ils auront mérité. » Après la Messe, il y eut de nombreuses vêtures et professions. Secrétaire.

Saint
tre paroiss
nité. Une
en augme
Saint-
Fraternité
Le 19 mar
fession de
Etabli d
ternité des
130. En ou
se répand
Batisc
du mois de
de en fruits
a eu la con
et 62 postu
pérance de
Lac-au
de Saint-R
du Tiers-C
Furent élus
Théop. Bis
X. Lavoie ;
Théophile
Lecteurs : I
Champoux
Julien, Pau
Le 25 Oc
aux-Sables
constituer
périeure : M
Maitresse d
Alp. Doré ;
mières, Mde
lippe Julien
Laliberté ; L
Terrien, Go
me Gingras

Saint-Raymond. — La présence d'un Père Franciscain dans notre paroisse, durant le Carême, a fait beaucoup de bien à notre Fraternité. Une quarantaine de prises d'habit sont venues nous encourager en augmentant notre nombre en même temps que la ferveur de tous.

Saint-Alexis. — Les Tertiaires de cette jeune, mais prospère Fraternité, ont tenu à célébrer avec pompe la fête de saint Joseph. Le 19 mars, à l'issue d'une messe solennelle, M. le Curé, reçut la profession de 25 Frères et de 43 Sœurs. Il y eut aussi 6 prises d'habit.

Etabli depuis 2 années seulement le Tiers-Ordre a progressé. La Fraternité des hommes compte maintenant 51 profès, et celle des femmes, 130. En outre, il y a plusieurs novices. Puisse l'esprit de saint François se répandre encore davantage dans notre bonne paroisse ! Tertiaire.

Batiscan. — Une retraite a été prêchée dans notre paroisse, à la fin du mois de janvier. Elle n'a duré que quatre jours, mais elle a été féconde en fruits de salut. Le R. P. Xavier-Marie qui en a été le prédicateur a eu la consolation de recevoir, à la clôture, vingt novices à la profession et 62 postulants et postulantes au saint Habit. Cela nous donne l'espérance de voir la Fraternité canoniquement érigée l'année prochaine.

Lac-aux-Sables. — Le 11 Octobre 1903, avait lieu dans l'église de Saint-Remi du Lac-aux-Sables, une assemblée générale des frères du Tiers-Ordre afin de constituer le discréttoire de leur Fraternité. Furent élus les frères suivants : Supérieur : J. B. Darveau ; Assistant : Théop. Bisson ; Maître des Novices : J. B. Boutot ; Secrétaire : F. X. Lavoie ; Trésorier : Michel Lavoie ; Sacristains : George Doré et Théophile Buisson fils ; Infirmiers : Eusèbe Léveillé et George Naud ; Lecteurs : Damase Champoux et Michel Léveillé Portiers : François Champoux et Adolphe Darveau ; Discrets : Alfred Laliberté, Philippe Julien, Paul Buisson, J. X. Perron, Pierre Renaud, Nicolas Trudelle.

Le 25 Octobre 1903, avait lieu dans l'église de Saint-Remi du Lac-aux-Sables une assemblée générale des Sœurs du Tiers-Ordre pour constituer le Discréttoire de leur Fraternité. Furent élues : Supérieure : Mde Eus. Léveillé ; Assistante : Mde Théop. Buisson ; Maitresse des Novices : Mde. George Therrien ; Trésorière : Mde. Alp. Doré ; Sacristines : Delle Beatrice Doré et Olive Leveillé ; Infirmières, Mdes Jos. Gosselin et Onésime Gagné ; Lectrices Mdes Philippe Julien et J.-B. Rheault ; Portières : Mdes J.-B.-Rheault et Alfred Laliberté ; Discrètes : Dmes Jos Gosselin, Jos. Sainte-Marie, Georges Terrien, Godefroy Lavallée, George Doré, Charles Champoux, Jérôme Gingras.

LE DIRECTEUR.

le l'Académie
M. Clermont
monuments
envoyés par
Terre-Sainte.
caractères du
l'építaphe de
G. Petrus de
égyptien, de
des dédicacés,
par un per-
rusalem, une
er. On n'en
isons pliaient
se briser. La
ouveau pour
le penser de
tre le pied.
condamment
le. Même à

s les avanta-
d'un confes-
nisse a invité
le nous. Ce
des Trois-
nu de nous,
ction et d'en-
lutions. Au
termes con-
nts en mou-
n a promis
es ; la peine
appelés, peu
la Messe,
rétaire.

Les Missions franciscaines

EN ROUTE POUR LA CHINE

(Suite)



Mardi, 1^{er} septembre. -- A 5 h. $\frac{1}{2}$, nous découvrons terre à l'horizon. C'est la côte française des Somalis. Une heure après, nous jetions l'ancre dans la rade de Djibouti. Un bon Frère capucin, venu à la rencontre de 3 religieux de son Ordre qui le rejoignent dans cette mission, nous conduit à terre et, de là, à la résidence de nos Frères en saint François. Nous y restons quelques heures. A minuit, nous nous dirigeons vers la jetée. Il fait une chaleur tropicale. Malgré les 3 jours passés sur la Mer Rouge, nous ne sommes pas habitués à une température si élevée. 30° centigrades, (1) la nuit, sans un souffle d'air frais ; c'est épouvantable ! Apercevant une fontaine, nous voulons nous désaltérer. Impossible !! l'eau est brûlante. Aussi, est-ce avec plaisir que nous regagnons l'*Annam*, car Djibouti est un affreux désert. Chez le gouverneur il y a 4 palmiers, dont 2 en zinc comme ceux des terrasses des cafés. Les nègres Somalis ne sont pas mal et assez intéressants.

Mercredi, 2. — Au réveil, nous voguons dans le golfe d'Aden. Comme horizon : le ciel et l'eau. — Premiers malaises depuis le lundi 24 août.

Jeudi, 3. — A peine le cap Guardafui est-il passé, qu'à 4 h. de l'après-midi les symptômes d'hier deviennent, hélas ! réalité. C'est le mal de mer, qui va me retenir dans ma cabine jusqu'au mardi 8.

Dimanche, 6. — A 9 h., messe, comme dimanche dernier. C'est le Rév. P. Fraisse qui la célèbre. C'est un religieux Dominicain de la province de Lyon qui, avec les PP. Robert et Hedde, se rend au Tonkin dans un vicariat confié aux Dominicains espagnols et où se trouvent déjà plusieurs Pères Français.

Mardi, 8. — A 2 h. p. m., nous sommes en vue de Ceylan et à 3 h. nous débarquons à Colombo. Après les déserts d'Afrique, quel charme de contempler la luxuriante végétation de cette île ! C'est un

(1) 30° centigrades font 85° Fahrenheit, à minuit, ce n'est pas mal !!

vrai petit
gnons et
nes Miss
de la ville
cocotiers,
ses. Je n'
j'apparter
tretenir e
avaient ce
chez les F
nos forces
lement tr
Saint-Gab
ment dont
rates leur i
une courte
y reposer.

Mercre
faut y reno
à la manœu
qu'ils trava
le bruit ass
dans l'oblig
gement des
je me conv
quemment s
« Craint l'hu

Vers 2 h.,
nutes, ceux
meil, se sont
che plus ou
pour cherche
que de l'affai
aubaine pour
les faire trava
sont enfuis d
écoulé depuis
ne sont pas p

(1) Le pousse

vrai petit paradis terrestre. En pousse-pousse, (1) mes deux compagnons et moi, nous nous rendons à l'hôpital, tenu par les Franciscaines Missionnaires de Marie. Après avoir traversé le parc magnifique de la ville, nous arrivons, non sans mille détours à travers des allées de cocotiers, de bananiers, de mangliers, etc., à la résidence des religieuses. Je n'y connais aucune Sœur. Mais, quand elles eurent appris que j'appartenais à la Province de Paris, quelle joie pour toutes de m'entretenir et plusieurs de me demander des nouvelles des Pères qu'elles avaient connus à Clevedon, en Angleterre. A 7 h. 1/2, nous sommes chez les Pères Oblats de Marie Immaculée et, là, nous restaurons nos forces. A 9 h. nous quittons nos aimables hôtes et laissons également trois de nos compagnons de route. Ce sont des Frères de Saint-Gabriel qui vont continuer, dans les Indes, l'excellent enseignement dont la France avait profité jusque là, mais que des lois scélérates leur interdisent désormais dans leur propre patrie. Après une courte promenade, nous nous rendons sur l'Annam afin de nous reposer. Il est 11 h. du soir.

Mercredi, 9. — Malgré le bon dessein d'aller me coucher, il me faut y renoncer. On décharge encore l'Annam. Les coolis qui aident à la manœuvre crient à tue-tête et à qui mieux-mieux pour faire croire qu'ils travaillent, ou bien, peut-être, pour nous dispenser d'entendre le bruit assourdissant des machines. Quoi qu'il en soit je me vois dans l'obligation de regagner le pont supérieur. J'assiste au déchargement des marchandises, et, considérant la manière dont il s'opère, je me convaincs de l'inutilité absolue du mot « fragile » apposé fréquemment sur les colis. Il en est de même de cette phrase courante : « Craint l'humidité et la chaleur. »

Vers 2 h., une averse torrentielle vient rafraîchir, pendant dix minutes, ceux qui ont trop chaud. Les passagers qui, vaincus par le sommeil, se sont livrés à Morphée, sur le pont même, reçoivent une douche plus ou moins agréable. C'est alors un remue-ménage général pour chercher une place favorable sous les tentes. Mais, le plus comique de l'affaire, c'est la disparition subite de tous les indiens. Bonne aubaine pour eux ! Depuis un moment le second perdait son temps à les faire travailler ; mais, maintenant il ne peut courir après !!! Ils se sont enfuis dans tous les coins du paquebot. Un quart d'heure s'est écoulé depuis que la pluie a cessé ; mais, pas d'Indiens ! ces paresseux ne sont pas pressés. Qui sait si une seconde averse ne va pas avoir

(1) Le pousse-pousse est une petite voiture à deux roues trainée par un homme.

lieu ! Il faut être prudent et ils restent cachés. Enfin ! après maintes recherches et quelques coups de rotin ils reprennent le travail. Quant à moi je regagne ma couchette afin de me reposer tant bien que mal.

A 9 h. nous quittons Colombo. A peine sortis du port, la mousson (1) qui nous avait pris de côté, de Djibouti à Colombo, (et sans nous ménager,) vient nous ressaisir. Jusqu'à Pointe-de-Galles, c'est avec le vent debout que nous naviguons ; après avoir contourné l'île de Ceylan, nous avons vent arrière. Dans l'un et l'autre cas, le paquebot tangué beaucoup et ne roule pas moins. Les vides se font à table, car j'ai plusieurs compagnons d'infortune. Cruelle mousson, que n'as-tu pitié des pauvres marins d'eau douce ! 5 jours de sacrifice ne t'ont-ils donc pas suffi ? Hélas ! non ; car, toujours terrible, elle veut encore des victimes pendant 3 jours.

Samedi, 12. — Au réveil, le paquebot longe sur tribord une côte dont nous avons aperçu la silhouette, la veille, vers les 10 h. du soir, à travers la demi-obscurité d'une de ces nuits délicieuses qu'on goûte dans les régions tropicales. C'est l'île de Sumatra. Grâce à mes jumelles, je puis admirer les sites de ce pays dont la nature me paraît grandiose avec ses arbres gigantesques, ses montagnes à la crête encore enveloppée par les vapeurs du matin, et ses verdoyantes prairies. Toute la journée, il nous est donné de jouir de ce spectacle, nous n'y manquons pas. N'est-ce pas dans la contemplation de la nature que les Saints ont trouvé leurs plus beaux élans d'amour de Dieu ? Et, nous, ne sommes-nous pas les descendants des Saints ? Et moi le fils de saint François, l'enthousiaste amant de la nature ?

Assurément, ce serait une jouissance continuelle que de résider dans une telle contrée si . . . hélas ! il y a toujours des *si*, si les bêtes fauves : lions, tigres, panthères, serpents de toutes sortes n'y demeureraient presque en rois et maîtres. A la nuit tombante, nous abandonnons ces rivages charmants pour gagner l'autre rive du détroit de Malacca. En ce moment, je regrette un peu que notre paquebot n'ait pas fait escale dans un des ports de cette île. Je serais alors descendu à terre et j'aurais pu dire que j'avais mis le pied sur les 5

(1) La mousson est un vent régulier, de direction constante, qui souffle avec plus ou moins de violence, selon le temps, dans la mer des Indes et la mer de Chine. Nous avons la mousson d'été, c'est-à-dire celle qui souffle du S. O. au N. E. depuis avril jusqu'en octobre.

continent,
l'Afrique,
cinq part



LE



que lui co
amplément
connaître l
tainement
en matière
« Mémo
a été aussi
Canada et
tieux de to
ment. Le
plupart enc
breux et co
parents gé
classe ouvri
préceptes c
pacifiques
industrioux,
lant de notr

continents. Si je dois me contenter d'en avoir foulé 4: l'Amérique, l'Afrique, l'Asie et l'Europe, je puis dire toutefois que j'ai vu les cinq parties du monde. Ce plaisir n'est pas donné à tout le monde.

(A suivre.)

FR. MICHEL, O. F. M.,

Missionnaire Apostolique au Chan-Toung Oriental (Chine.)



LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL

LE FRÈRE PAUL (Suite.)



Frère Paul instituteur — Son esprit franciscain



LE Frère Paul était certainement aimé de ses élèves et il les aimait. Il avait l'enfance en grande affection et il était heureux quand il pouvait faire plaisir aux enfants. Il devait porter une grande attention à la formation intellectuelle et morale de ses élèves. L'éloge que lui consacre un écrivain et homme public distingué le prouve amplement. Nous voulons parler du Docteur Meilleur qui a dû bien connaître le Frère Paul, ayant été son contemporain et qui était certainement plus à même que bien d'autres de porter un jugement sûr en matière d'éducation, car, comme il le dit lui-même dans son « Mémorial, » il a consacré les deux tiers de sa vie à cette œuvre. Il a été aussi le 1^{er} surintendant de l'instruction publique dans le Bas Canada et en cette qualité il s'est rendu compte avec un soin minutieux de tout ce qui avait été accompli avant lui, en fait d'enseignement. Le Dr. Meilleur dit donc: « ses élèves (du Frère Paul), la plupart encore vivants (vers 1856) en cette ville (Montréal), sont nombreux et constituent presque autant de bons chefs de famille. Fils de parents généralement pauvres, ils appartiennent presque tous à la classe ouvrière. Mais l'espèce d'éducation qu'ils ont reçue, suivant les préceptes de l'Évangile, en a fait des hommes religieux, modestes, pacifiques et contents de leur état. On peut dire qu'ils sont aussi industriels, prospères et heureux. » Le même auteur ajoute en parlant de notre Récollet et de ses confrères Louis et Marc: « ces bons

près maintes
avail. Quant
rien que mal.
, la mousson
00, (et sans
Galles, c'est
entourné l'île
as, le paque-
font à table,
on, que n'as-
fice ne t'ont-
e, elle veut

tribord une
les 10 h. du
euses qu'on
a. Grâce à
a nature me
es à la crête
yantes prai-
e spectacle,
ation de la
d'amour de
les Saints?
ant de la

de résider
si, si les
sortes n'y
vante, nous
e du détroit
paquebot
s alors des-
l sur les 5

souffle avec
et la mer de
S. O. au N.

Frères, qu'on peut à juste titre appeler des bienfaiteurs de l'humanité, non seulement donnaient aux enfants qui leur étaient confiés une éducation qui était propre à en faire des hommes utiles et respectables, des hommes heureux et exemplaires, mais encore des hommes agréables par la douceur de leurs mœurs, par l'aménité de leur caractère et par la pratique des arts d'agrément. C'est ainsi que l'Eglise est redevable au Frère Paul de nombre de bons chantres qui ont reçu de lui les leçons et les exercices nécessaires pour se former à la musique vocale, surtout au chant grégorien, toujours si apprécié par ceux qui tiennent aux aspirations graves et pieuses. » Enfin l'auteur ajoute : « Le Frère Paul aimait et cultivait les mathématiques et en faisait souvent le sujet de la conversation avec ses amis. » (1)

Par ce qui précède on saisit tout de suite avec quel esprit le Frère Paul comprenait et remplissait sa charge d'instituteur ; il se rendait compte que son rôle ne consistait pas seulement à défricher les intelligences, mais encore à continuer cette formation du cœur, qui est l'œuvre de la mère, qui est l'œuvre par excellence ; en sorte que l'élève, ayant terminé son temps d'études, quittait l'école du Frère, non pas il est vrai, savant comme un notaire, mais sachant lire, écrire, calculer, même exécuter un morceau de plain-chant et surtout se conduire. On avait ainsi des hommes capables de se tirer d'affaire dans le monde et en même temps généralement bons et religieux. A ce travail de l'éducation à cette formation des esprits et des cœurs, le Frère Paul employait les meilleures énergies de son âme religieuse. Il y trouvait en retour une distraction bien propre à rompre la monotonie de sa vie et à égayer le silence de sa solitude.

Il paraît qu'une nièce du Frère vint un jour le rejoindre pour partager avec lui ses travaux et lui rendre les autres services qui étaient en son pouvoir. Nous connaissons bien trois petites nièces de notre Récollet, qui feront la classe tout près du palais épiscopal, alors que plus tard, le Frère résidera à l'évêché, et qui pouvaient être considérées comme ses nièces, car elles l'appelaient toujours leur oncle, mais leur âge ne permet pas de supposer qu'aucune d'elles put être la nièce en question, pour le moment, car aucune des trois n'atteignait sa seizième année avant 1826 et nous n'y sommes pas encore.

La personne qui nous a donné ce détail, le tenait de ses parents qui ont bien connu, certes, le Frère, alors qu'il était au couvent des

(1) Mémorial de l'éducation.

Récollets,
notre Récollet
Frère pour
encore plus
son Ordre
Ce mode de
en une esp
La sandale
le danger d

Dans la
aller à la q
suffiront p
excepté de
rester fidèl
religieux da
ter dans so
impossible
donc oblig
subvenir à
sa Règle, i
quelques da
donnera, ex

Ces petit
de notre Ré
du Frère p
nous somm
zèle du relig
par choix et

(A s

Récollets, 'Le même témoin, très digne de foi, parent lui même de notre Récollet, nous a dit aussi qu'à cette époque non seulement le Frère portait toujours son costume religieux mais qu'il poussait encore plus loin le zèle pour l'observance des règles et coutumes de son Ordre ; ainsi il faisait encore usage des sandales franciscaines. Ce mode de chaussures donné par saint François à ses fils consiste en une espèce de semelle en cuir retenue au pied par trois courroies. La sandale laisse le pied à découvert et le protège seulement contre le danger de se blesser en marchant.

Dans la Règle des Frères-Mineurs, il est dit que les Frères devront aller à la quête quand les aumônes pour subsister feront défaut ou ne suffiront pas ; et dans leur quête il recevront ce qui leur sera offert, excepté de l'argent. Notre Récollet fera encore son possible pour rester fidèle, sinon à la lettre, du moins à l'esprit de la Règle. Seul religieux dans son couvent, obligé par sa charge d'instituteur de rester dans son école pour remplir ses obligations, il lui est à peu près impossible d'aller de porte en porte quêter son pain quotidien. Il est donc obligé de solliciter un secours pécuniaire de la Fabrique pour subvenir à ses nécessités ; malgré cela, pour rester fidèle à l'esprit de sa Règle, il ira de temps à autre à la quête en ville et même quelquefois dans la banlieue de Montréal et il acceptera ce qu'on lui donnera, excepté l'argent.

Ces petits détails nous révèlent bien l'esprit vraiment franciscain de notre Récollet ; et si nous avons constaté avec satisfaction le zèle du Frère pour l'instruction des enfants de la paroisse Notre-Dame nous sommes encore plus heureux de constater de temps à autre le zèle du religieux pour l'observance d'une Règle qui avait été la sienne par choix et par vœu et qui ne l'est plus que par choix et par amour.

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.





Couvent des Trois-Rivières



LETTRE PASTORALE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE

DES TROIS-RIVIÈRES

(Suite)



LE Tiers-Ordre franciscain, N. T. C. F., a toujours joui de la faveur du Siège Apostolique. De nombreuses bulles ont été émises par les Souverains Pontifes, soit pour en montrer l'excellence et l'efficacité, soit pour le défendre contre ses détracteurs, qui ont toujours été les ennemis du bien, soit pour en recommander les diverses pratiques comme remèdes aux besoins sociaux.

Léon XIII, de si illustre mémoire, l'a présenté, dans les Encycliques *Auspicato* et *Humanum Genus*, comme l'un des grands moyens de régénération sociale qu'il convient d'employer aujourd'hui. « Il n'y a pas de doute, dit Sa Sainteté, que les institutions franciscaines ne rendent de très grands services à notre époque d'autant plus que le caractère de notre siècle rappelle, à plus d'un égard, le caractère du temps de saint François. Comme au XIII^{me} siècle, la divine charité s'est fort refroidie dans bien des cœurs ; et il y a, soit par ignorance, soit par négligence, un grand relâchement dans l'accomplissement des devoirs du chrétien. Emportés par le même courant des opinions et par des préoccupations semblables, que de chrétiens de nos jours passent leur vie à la recherche avide du bien-être et du plaisir ? Enevés par le luxe, ils dissipent leur bien et convoitent celui d'autrui ; ils exaltent le nom de fraternité universelle, mais c'est plus en paroles qu'en pratique, l'égoïsme les absorbe et la vraie charité pour les petits et pour les pauvres diminue chaque jour.

« Au temps de saint François l'erreur multiple des Albigeois, soulevant les foules contre le pouvoir de l'Eglise, avait troublé l'Etat en même temps qu'elle ouvrait la voie à un certain *socialisme*. De même aujourd'hui, les fauteurs et les propagateurs du *Naturalisme* se multiplient ; ils rejettent opiniâtement la soumission due à l'Eglise ; et, par une conséquence nécessaire, ils vont jusqu'à méconnaître la puissance civile elle-même ; ils approuvent les violences et les séditions dans le peuple ; ils mettent en avant le partage des biens ; ils flattent

les convoi
civil et do

« Au m
doute qu'
ramenées à
nêteté des
donné des
de réprime
mes consic
table. Les
entre eux,
l'image de
sont vraim
taine, que
mes et de
efficace que
leur racine,
et l'envie e
ces germes
socialisme.
tion qui pré
cela-même
pas de dign
pauvre, con
tre n'est né
la patience,

« Telles s
temps fort à
l'imitation d
toujours por
aujourd'hui
*ment les chré
milice de Jési*

Le souve
eu l'occasion
semblables a
en cette mati
che à Venise
les paroles st

les convoitises des prolétaires ; ils ébranlent les fondements de l'ordre civil et domestique.

« Au milieu de tant et de si grands périls, vous comprenez sans doute qu'il y a lieu d'espérer beaucoup des institutions franciscaines ramenées à leur état primitif. Si elles florissaient, la foi, la piété et l'honnêteté des mœurs chrétiennes fleuriraient aussi ; cet appétit désordonné des choses périssables serait mortifié ; et il n'en coûterait pas de réprimer les passions par la vertu, sacrifice que la plupart des hommes considèrent aujourd'hui comme le plus lourd et le plus insupportable. Les chrétiens, unis par les liens de la fraternité, s'aimeraient entre eux, et ils auraient pour les pauvres et les indigents, qui sont l'image de Jésus-Christ, le respect convenable. En outre, ceux qui sont vraiment pénétrés de la religion chrétienne savent, de source certaine, que c'est un devoir de conscience d'obéir aux autorités légitimes et de ne léser qui que ce soit en aucune chose. Rien n'est plus efficace que cette disposition d'esprit pour extirper tous les vices dans leur racine, pour arrêter la violence, l'injustice, l'esprit de révolution, et l'envie entre les diverses classes de la société, pour détruire tous ces germes mauvais qui constituent les principes et les éléments du *socialisme*. Enfin la question des rapports du riche et du pauvre, question qui préoccupe tant les économistes, sera parfaitement réglée par cela-même qu'il sera bien établi et avéré que la pauvreté ne manque pas de dignité, que le riche doit être miséricordieux et généreux, le pauvre, content de son sort et de son travail, puisque ni l'un ni l'autre n'est né pour ces biens périssables et que l'un doit aller au ciel, par la patience, l'autre par la libéralité.

« Telles sont les raisons pour lesquelles nous avons depuis longtemps fort à cœur de voir chacun se proposer, autant qu'il le pourra, l'imitation de saint François d'Assise. Et parce que jadis nous avons toujours porté un intérêt particulier au Tiers-Ordre des Franciscains, aujourd'hui nous saisissons l'occasion favorable pour *exhorter vivement les chrétiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ.* »

Le souverain Pontife, Pie X, glorieusement régnant, n'a pas encore eu l'occasion, depuis son avènement, de faire des recommandations semblables au sujet du Tiers-Ordre franciscain. Mais son sentiment en cette matière nous est connu d'avance. Pendant qu'il était patriarche à Venise, il écrivait, en 1901, aux fidèles de sa ville épiscopale les paroles suivantes : « Quoique le Tiers-Ordre de saint François soit

déjà, Dieu merci ! largement répandu dans cette ville, en vue d'exciter les bons Vénitiens à faire profession de la sainte Règle, il y aura, pour mieux faire connaître celle-ci, des conférences données dans les diverses églises par différents prédicateurs. C'est pourquoi je prie MM. les Curés de pousser les fidèles à se rendre à ces religieuses assemblées, *pour répondre ensuite en grand nombre à l'appel du Souverain Pontife*.....
Faites-vous donc inscrire dans le Tiers-Ordre, et tandis que le matérialisme nous inonde comme un barbare envahisseur, l'imitation de Jésus-Christ nous affranchira de son esclavage ; — tandis que le blasphème amoncelle sur nos têtes des nuages chargés de la colère céleste, la prière des humbles et des pénitents nous rendra Dieu propice et favorable ; — tandis que la corruption des mœurs est la ruine de la famille et la perte de la société, la pureté contribuera merveilleusement à sauver l'une et l'autre. »

Une étude tant soit peu attentive du Tiers-Ordre, N. T. C. F., démontre facilement qu'il est une participation réelle à la vie religieuse.

Le religieux enchaîne en lui la triple concupiscence par les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, et donne ainsi à son âme une complète liberté pour le bien. Le tertiaire ne contracte pas les mêmes liens ; il n'y a pas chez lui de vœu, ni d'obligation sous peine de péché : aussi la liberté sera moins grande. Mais il pratique des vertus correspondantes aux vœux de religion : ce sont les vertus de détachement, d'humilité et de mortification, qui constituent son esprit propre.

Le détachement s'exerce vis-à-vis du monde, que Jésus-Christ a maudit, et qui entoure les chrétiens de ses mille séductions. Le tertiaire renonce au luxe, aux vanités et aux divertissements des mondains.

L'humilité se traduit par l'obéissance, qui est l'un des traits caractéristiques des disciples du Sauveur. Le tertiaire, dit la Règle, aura une soumission éprouvée envers l'Eglise romaine et le Siège Apostolique. Cette humilité se manifeste encore par une grande bienveillance envers le prochain, par le soin des pauvres, et par un zèle particulier pour l'apaisement des discordes.

La mortification impose au Tertiaire la sobriété dans le boire et le manger, l'observance de certains jeûnes et de certaines abstinences suivant ses forces, afin que la chair, ce grand ennemi de la dignité humaine, soit constamment tenue en respect.

Ces engagements, qui ne semblent guère dépasser les obligations de

tout chrétien évangélique. Si ce n'est pas une série constatée dans l

Le Tiers-Ordre console dans les faiblesses, tain vers la c meilleur, sur l'ordre par un vieillard puis goût des biens dans ses saint milieu de se dans ses résolutions en to un juste tem contre un gu Fraternité es la menacent

C'est donc ouvre ses po embrasse tou de vie, pourv tienne. Il sai s'accommode Ainsi l'a voulu *Filius* du m sans en altéré

C'est enco lui assurer un couvrir de to ceux qui se f Pontife Grég de tourner en cet Ordre, éta bon ni utile, e

tout chrétien, laissent cependant entrevoir quelque chose des conseils évangéliques, et garantissent à coup sûr une partie de leurs récompenses. Si ce n'est pas, comme en religion, le centuple des choses délaissées qui échoit à l'âme ainsi livrée à la pénitence, c'est au moins une série constante de vraies satisfactions, et un gage puissant de persévérance dans le bien et de bonheur éternel.

Le Tiers-Ordre bien connu et bien pratiqué est doux à l'âme ; il console dans les peines de la vie, éclaire dans les difficultés, ranime dans les faiblesses, relève dans les chutes, et fait marcher d'un pas certain vers la céleste patrie : son action s'exerce sur l'individu qu'il rend meilleur, sur la famille qu'il pacifie, sur la société qu'il maintient dans l'ordre par une juste application des principes chrétiens ; en lui, le vieillard puise le mépris des choses terrestres, qui lui échappent, et le goût des biens de l'autre vie, dont la réalité lui devient saisissante ; dans ses saintes pratiques, l'homme de l'âge mûr trouve la force au milieu de ses tribulations, la constance dans le travail, la fermeté dans ses résolutions, la sagesse dans ses délibérations, la droiture d'intention en tout ; en se revêtant de ses pieuses livrées, la jeunesse reçoit un juste tempérament à ses confiantes ardeurs, son inexpérience rencontre un guide sûr, et le conseil prévient ou dissipe ses illusions. La Fraternité est pour elle un port assuré contre les tristes naufrages, qui la menacent de partout.

C'est donc à tous les âges, l'enfance exceptée, que le Tiers-Ordre ouvre ses portes ; c'est de même à toutes les conditions, puisqu'il les embrasse toutes dans la charité de Jésus-Christ, c'est à tous les genres de vie, pourvu qu'il n'y ait en eux rien qui répugne à l'honnêteté chrétienne. Il sait, du reste, se plier à toutes les exigences légitimes, et s'accommoder aux conditions particulières des mœurs et des temps. Ainsi l'a voulu Léon XIII, lorsque par la Constitution *Misericors Dei Filius* du mois de juin 1883, il a jugé bon d'en modifier la Règle, sans en altérer, comme il le déclare lui-même, la nature intime.

C'est encore pour faciliter l'accès à un Ordre si bienfaisant et pour lui assurer un respect universel, que l'autorité de l'Eglise a voulu le couvrir de toute sa protection, en formulant des anathèmes contre ceux qui se feraient ses détracteurs. « Quiconque, dit le Souverain Pontife Grégoire IX, aura la hardiesse de *critiquer*, de *contredire* ou de *tourner en dérision* le Troisième Ordre en disant, par exemple, que cet Ordre, établi en faveur des personnes mariées et libres, n'est ni bon ni utile, encourra la malédiction de Dieu et de ses saints apôtres

Pierre et Paul. Quiconque dira que, dans la formule de profession du Troisième Ordre, on ne devrait pas prononcer ces paroles : *je promets d'observer les commandements de Dieu . . .* parce qu'elles sont inutiles et vaines, sera frappé du même anathème. Quiconque, sans contredire, sans désapprouver le Troisième Ordre, ose néanmoins empêcher ou détourner quelqu'un d'y entrer, *commet une faute grave . . .* Parce qu'il empêche un grand bien et met obstacle au profit spirituel d'une âme. »

Il nous reste, N. T. C. F., à vous exhorter vivement à ne pas négliger de procurer les grands moyens de paix, de sanctification et de salut, que vous offre le Tiers-Ordre de la Pénitence. Le séjour désormais permanent au milieu de nous des Pères du Premier Ordre, va vous donner pour cela une facilité, et sans doute aussi un attrait, que vous n'aviez pas auparavant. Leurs exemples de vertu, leurs ferventes prières, leurs prédications pleines de l'amour de Dieu, leur ministère si consolant et si fécond, quoi de plus propre à nous inspirer un grand désir de faire partie de cette famille bénie de saint François dont les privilèges sont si admirables dans l'Eglise, et qui, à n'en pas douter, jouit dans le ciel d'un rang à part ?

Nous souhaitons ardemment que le nombre des Tertiaires, déjà considérable dans Notre diocèse, s'accroisse de beaucoup ; que chaque paroisse ait une ou plusieurs Fraternités régulièrement organisées ; que tous ces disciples de saint François soient pénétrés de son esprit, et qu'ils s'appliquent sérieusement à l'imitation de ses vertus ; qu'enfin les mérites et les fruits précieux de la pauvreté volontaire soient le partage de tous, et que le bien général soit par là efficacement promu et assuré.

Ce qui Nous donne un espoir particulier qu'il en sera ainsi, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes qui nous sont confiées, c'est que l'établissement du couvent des Franciscains dans Notre ville, coïncide avec le cinquantième anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception de la Très-Sainte Vierge. Il semble qu'en cette année jubilaire, l'Auguste Reine du ciel soit disposée à déverser des grâces de choix sur la grande famille du Patriarche d'Assise, attendu que cette famille s'est toujours signalée par un zèle particulier pour la défense du plus beau de ses privilèges. Avant la définition du dogme, la thèse de l'Immaculée-Conception n'était-elle pas, en effet, ce qu'on appelait l'opinion franciscaine ? Les plus célèbres docteurs de l'Ordre ne considéraient-ils pas leur vie et leurs travaux comme la

propriété de
Scot, qui à
tion qu'il er
et sa gloire,
croyance à
d'Oxford e
confiance
d'une grand
milieu de ne
des ramifica
extrémités
Sera Not
toutes les é
dans les co
réception.

Donné au
seing, le sce
quinzième j



profession du
es : *je promets*
s sont inutiles
s, sans contre-
oins empêcher
rave... Parce
pirituel d'une

ne pas néglig-
ification et de
séjour désor-
ier Ordre, va
n attrait, que
eurs ferventes
eur ministère
irer un grand
çois dont les
n pas douter,

rtiaires, déjà
; que chaque
t organisées ;
le son esprit,
rtus ; qu'en-
ntaire soient
efficacement

ainsi, pour
nfiées, c'est
re ville, coïn-
lu dogme de
emble qu'en
se à déverser
Assise, atten-
ticulier pour
tion du dog-
en effet, ce
docteurs de
x comme la

propriété de Marie Immaculée, leur Auguste Patronne? L'illustre Duns Scot, qui avait obtenu de la sainte Vierge le don de science, à condition qu'il emploierait ses talents et ses lumières à soutenir son honneur et sa gloire, n'a-t-il pas, au XIII^{me} siècle, brillamment défendu la croyance à l'Immaculée-Conception dans les universités de Paris, d'Oxford et de Cologne? Voilà pourquoi, Nous avons la douce confiance que la Reine des Anges et des hommes va favoriser d'une grande effusion de grâces l'œuvre nouvelle qui s'implante au milieu de nous, et que le monastère franciscain aura, par le Tiers-Ordre, des ramifications puissantes et pleines de vie, qui s'étendront jusqu'aux extrémités de Notre diocèse.

Sera Notre présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, les premiers dimanches après sa réception.

Donné aux Trois-Rivières, en Notre Palais Episcopal, sous Notre seing, le sceau du diocèse, et le contre-seing de Notre Chancelier, le quinzième jour de janvier, mil neuf cent quatre.

† F. X. EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

Par mandement de Monseigneur

UBALD MARCHAND, Ptre,
Chancelier.



BX JEAN FOREST
martyr franciscain, (fête, le 22 mai)



SAINT BERNADIN DE SIENNE
(fête, le 20 mai)



Variété

La Sainte Vierge au monastère de la Montagne Noire



U temps où le Séraphique Père Saint François fit son voyage en Terre Sainte, il ne voulut pas manquer de se rendre à Antioche, par vénération pour ce premier siège de saint Pierre. Peu de jours avant son arrivée, était passé à meilleure vie un saint Abbé de l'Ordre de saint Benoît, lequel avant de mourir avait dit, dans un esprit prophétique, à ses religieux : « Après ma mort, il viendra ici à la porte de ce Monastère un homme vêtu d'un habit âpre et rude, humble, pauvre, méprisables aux yeux du monde, mais agréable à Dieu, déjà Père d'une nombreuse et sainte famille, digne de respect et de tout honneur. »

A la mort du saint Abbé, ces bons Religieux brûlaient du désir continuel de voir ce saint homme qu'il leur avait annoncé et ils observaient avec grande attention tous les pauvres qui se présentaient à la porte du Monastère. C'est alors qu'arriva à la Montagne noire, territoire de la cité d'Antioche, où se trouvait ce Monastère, François le vrai imitateur de la vie apostolique. Les religieux le reconnurent aux signes donnés par leur Abbé ; ils le reçurent processionnellement, avec des marques de grande allégresse, de vives démonstrations d'honneur et de révérence, suivant les instructions que leur avait laissées leur défunt Prélat.

« On peut conclure, continue le vieux chroniqueur de l'Ordre (1), par l'événement merveilleux arrivé pour ce Monastère, peu après l'arrivée du saint, en quelle estime on avait la sainteté de ce grand serviteur de Dieu, quelle influence produisit sa conduite sur ces reli-

(1) Chronique des xxiv Généraux. Temps du Fr. Jean de Parme, 1247 — 1257.

gieux qui, à
Patriarche
Monastère,
çois ; embri
tant pour l
comme un

A peine
dans le pay
d'Antioche
rendre tén
Saint Fran
Or, nous pe
teté de vie
par la pieus
premiers te
Couvent, u
Mère de D
donnant l'a
tée comme

Le servi
après les co
à la ronde,
la contempl
ses que la d
siblement e
s'avançant e
la composai
lueur ébloui
ments dont
rouge écarl
hors de lui
confusion, e
lui le saluaie
s'avançant a
saient portai
immédiatem
d'habits d'un
terminait pa
d'un aspect

gieux qui, renonçant d'un consentement unanime entre les mains du Patriarche d'Antioche à toutes les propriétés et à tous les revenus du Monastère, prirent tous ensemble l'humble et pauvre habit de François ; embrassant son évangélique et apostolique Institut ; acceptant pour leur maître cet homme pauvre et méprisé, qui se présenta comme un mendiant à la porte de leur riche Monastère. »

A peine le bruit d'un événement si surprenant se fut-il répandu dans le pays qu'il occasionna une telle admiration chez les citoyens d'Antioche qu'ils coururent en foule à la Montagne Noire pour se rendre témoins par eux-mêmes d'un changement si merveilleux ! Saint François avait fondé un couvent à son passage à Antioche. Or, nous pouvons juger de la régularité, de l'abnégation, de la sainteté de vie des premiers Franciscains qui desservirent la Terre Sainte, par la pieuse et sainte vie de ceux de la Montagne Noire. Dans ces premiers temps, ces Religieux eurent pour Gardien (supérieur) du Couvent, un homme tout dévoué au culte de la très-sainte Vierge, Mère de Dieu. La Reine du Ciel daigna l'en récompenser, en lui donnant l'assurance de son salut, par une vision merveilleuse rapportée comme suit dans nos anciennes chroniques.

Le serviteur de Dieu s'étant rendu un soir, selon sa coutume, après les complies, dans la forêt qui entoure le couvent, deux milles à la ronde, pour s'y livrer aux saintes méditations, tout absorbé dans la contemplation de la gloire du Paradis et des incomparables richesses que la divine Majesté tient en réserve pour ses élus, se vit insensiblement entouré d'une vive lumière, à la clarté de laquelle il observa s'avancant en ordre, une belle procession. Toutes les personnes qui la composaient portaient à la main un flambeau allumé, jetant une lueur éblouissante augmentée encore par l'éclat des splendides vêtements dont elles étaient revêtues. Ces vêtements étaient de couleur rouge écarlate. Cette splendeur inaccoutumée jetait le bon religieux hors de lui-même ; mais il se trouvait en même temps rempli de confusion, en observant que tous ces personnages en passant devant lui le saluaient profondément. Ce premier cortège était suivi d'un autre s'avancant avec la même magnificence ; les personnes qui le composaient portaient des habits verts. Une troisième procession marchait immédiatement derrière la précédente ; les personnages étaient vêtus d'habits d'une blancheur éclatante. Cette admirable procession se terminait par un groupe de dix personnages, vêtus d'écarlate, mais d'un aspect si resplendissant qu'il était impossible d'en soutenir



Montagne Noire

Saint François ne voulut pas, par vénération pour Pierre. Peu assés à meilleure saint Benoit, dans un esprit ra ici à la porte rude, humble, à Dieu, déjà spect et de tout

brûlaient du avait annoncé es qui se pré- à la Montagne de Monastère, elgieux le re- purent proces- se, de vives s instructions

e l'Ordre (1), e, peu après de ce grand e sur ces reli-

l'éclat. Enfin derrière ces dix hommes tout brillants de gloire s'avancait avec une grande majesté une très noble Dame, au milieu de deux Princes, l'un déjà avancé en âge, et l'autre d'un âge un peu au dessus de la moyenne.

Le pieux Gardien demeurait interdit devant un tel spectacle ; cependant encouragé par l'air d'extrême bonté de la noble Dame, que, par une permission divine, il ne reconnut point, il s'adressa à elle d'un air quelque peu hésitant et troublé et lui dit : « Madame, pour l'amour de Celui qui par amour pour nous s'est fait homme et est mort sur la Croix, je vous prie de me dire qui vous êtes, qui sont ceux qui vous accompagnent, ce que vous cherchez dans la solitude de cette forêt, et où vous allez d'une manière si solennelle. »

La Dame, le visage épanoui, et plein d'une gracieuse prévenance, lui répondit ; « Je suis la Mère de Celui au nom de qui vous m'avez priée : les premières personnes que vous avez vues à la tête de la procession sont les saints Martyrs ; les secondes sont les saints Confesseurs ; les troisièmes, avec leurs vêtements d'une éblouissante blancheur, forment au Ciel le chœur des Vierges ; les deux personnages qui m'accompagnent sont l'un, saint Pierre, et l'autre le Disciple Bien-Aimé, l'Évangéliste saint Jean. Nous nous rendons ainsi à la ville d'Antioche pour recevoir l'âme d'un Religieux de saint François qui demain matin, à l'heure de Tierce, quittera les tribulations de cette misérable vie, pour la conduire ensuite triomphante à son Créateur, dans la gloire des bienheureux. Je vous avertis également que dans huit jours nous reviendrons ici à votre propre couvent pour recueillir l'âme d'un des Religieux de votre communauté et la conduire avec nous aux éternelles joies du Paradis. »

Cela dit, la vision disparut, laissant le Gardien émerveillé, mais très désireux de savoir quel Religieux fortuné mériterait une telle faveur. Cette même nuit, après les Matines, il envoya deux Religieux à Antioche pour s'informer si dans le couvent des Franciscains, ses Frères, il y avait quelque Religieux malade. Ils partirent promptement, et arrivés à la ville, distante de la Montagne de huit milles, ils trouvèrent en effet un Religieux malade à l'extrémité et qui à l'heure de Tierce (neuf heures du matin) rendit doucement son âme à Dieu.

De retour à la Montagne, les deux Religieux rapportèrent à leur Supérieur ce qu'ils venaient de voir. Celui-ci, convaincu de la réalité de la vision réunit, tous ses religieux en chapitre, et là, avec une

grande abon
horta vivem
Cieux, qui d
très précis, i
ce bienheure
faveur qu'il e
toutes les ch
Paradis.

Cependant
poindre : to
particularité
demander si
s'évanouit b
ce matin-là,
grandes dou
excessives q
de None, qu
ronne de gl
designer pe
terre ! »





vont, de por
la générosité
Nous croy
anciennes c

le gloire s'avant-
au milieu de
âge un peu au

tel spectacle ;
la noble Da-
t point, il s'a-
olé et lui dit :
nous s'est fait
dire qui vous
vous cherchez
ne manière si

de prévenance,
i vous m'avez
tête de la pro-
saints Confes-
uisante blan-
personnages qui
Disciple Bien-
ainsi à la ville

François qui
ions de cette
son Créateur,
ent que dans
pour recueillir
conduire avec

erveillé, mais
t une telle fa-
ux Religieux
nciscains, ses
rent prompte-
uit milles, ils
qui à l'heure
âme à Dieu.
rtèrent à leur
a de la réalité
là, avec une

grande abondance de larmes, il leur raconta toute la vision et les exhorta vivement à se préparer pour la nouvelle visite de la Reine des Cieux, qui devait avoir lieu dans leur propre couvent, dans huit jours très précis, incertains qu'il étaient à qui personnellement devait échoir ce bienheureux sort. Tous se préparèrent avec un recueillement et une faveur qu'il est facile de deviner chez des âmes déjà si détachées de toutes les choses terrestres, et qui n'aspiraient toutes que vers le beau Paradis.

Cependant la semaine se passe, et le huitième jour vient de poindre : tous les Religieux se trouvaient en parfaite santé ; cette particularité jeta un doute dans leur esprit et ils commençaient à se demander si la vision de leur Supérieur était véritable. Ce doute s'évanouit bien vite, car le Supérieur lui-même, après avoir célébré, ce matin-là, dévotement la sainte Messe, se sentit pris subitement de grandes douleurs à la tête, auxquelles s'ajoutèrent d'autres douleurs excessives qui amenèrent la mort, et son âme bienheureuse, à l'heure de *None*, quitta cette vie mortelle pour aller au Ciel recevoir la couronne de gloire que lui avait promise, huit jours auparavant, sans le désigner personnellement, l'auguste Souveraine du Ciel et de la terre ! »



Chronique Antonienne



Aux Açores, saint Antoine est vénéré comme le patron principal des enfants de chœur qui, chaque année, célèbrent magnifiquement sa fête à la cathédrale de Saint-Michel. Pour en solder les dépenses, deux d'entre eux, revêtus de leur petit costume d'acolytes, portant sur leurs épaules une statue du Saint, s'en vont, de porte en porte, dans chaque paroisse faire leur quête, que la générosité des habitants rend toujours très fructueuse.

Nous croyons que cet usage est général dans tout le Portugal et ses anciennes colonies. A la cathédrale de Lisbonne, on vénère même

une statue de Saint Antoine enfant, revêtu de la soutane et du surplis des acolytes, car il servit la messe autrefois dans ce temple, et les pèlerins peuvent vénérer encore sur le marche-pied de l'autel la croix miraculeuse que la main de l'enfant grava dans la pierre pour mettre en fuite le démon.

Ne serait-ce pas une idée bonne et pieuse de donner une fête et un patronage aux petits acolytes, qui n'en ont point : Saint Antoine, protecteur des enfants, veut être proclamé aussi patron des enfants de chœur.

REMERCIEMENTS ADRESSÉS AU BON FRÈRE DIDACE

On demande de vouloir bien publier dans la « Revue » la relation suivante :

Trois-Rivières. Il y a maintenant plus d'un an, M^{de} Lambert, âgée de quarante-vingts ans et atteinte de surdité complète depuis quatre ans, fit une neuvaine au Frère Didace pour demander sa guérison, qu'elle obtint en effet ; elle négligea de publier la faveur obtenue, comme elle s'y était engagée ; après quelques mois elle redevint complètement sourde. Ce fut alors, qu'à l'instigation de ses arrière-petits enfants, elle commença avec eux une seconde neuvaine et renouvela la promesse de publier la guérison si elle l'obtenait. Le neuvième jour de cette neuvaine, M^{de} Lambert fut complètement guérie, et depuis plusieurs mois elle continue à percevoir les moindres sons, comme si elle n'eût jamais souffert de surdité. Elle désire aujourd'hui témoigner publiquement de sa reconnaissance envers le bon Frère Didace qui lui a été si secourable. J'ajouterai : Puisse Dieu exaucer les vœux et les prières des Tertiaires trifluviens qui lui demandent de rendre à leur piété et à leur culte les restes vénérés du Frère Didace qui reposent encore dans l'ancienne église des Récollets des Trois-Rivières devenue, depuis la conquête, propriété des Angli-cans, au culte desquels elle est affectée.

Sr Secrétaire du T. O.

BIBLIOGRAPHIE

Pourquoi Jésus-Christ, ou *La Dogmatique du Sacré-Cœur* dans l'Ecole Franciscaine, par le Rév. P. Déodat, de Basly, des Frères-Mineurs. — Avec l'imprimatur du Maître du Sacré-Palais. — Rome, Desclée, 1903.

Le Vénéral Duns Scot est visiblement le Docteur qu'il affectionne autant par raison que par esprit de tradition ; car il est franciscain, et c'est très louablement qu'il a le culte de ses saints préférés.

Si le Vénéral Scot, en dehors de l'Ordre de saint François, compte encore des admirateurs, et de nombreux, c'est moins par l'ensemble de ses doctrines, peu et mal connues, que par un dogme qu'il a magnifiquement exposé et défendu, et une hypothèse, qui, au fond, est toute une conception originale et vaste de la théologie catholique.

On se tro
Scot fut surt
Thomas, pl
être à l'excè
scientifiques
fut surtout
cet homme
une de ces
d'une époqu

Mais, po
cette unité
sophie, qui
vent, avec
théologie, c
tion est tou
bienfaits. I
cette vérité,
placé le doq
fait le centr
est le centr
tion ne ray
comme l'ex
chu, comm
trarié par la
monde glo
glorieuse et
afin que, to
sent aussi,

Une telle
révèle chez
delà des m
de la synth
le Vénéral
l'inapprécia
d'une impc
Saint Thor
ment parco
carnation.
dairement
devait y co

Le Rév.
corollaire d
mune sous
que de sav
de l'Incarn
les vues de
doute ne t

tane et du sur-
le temple, et les
l'autel la croix
re pour mettre

r une fête et un
t Antoine, pro-
des enfants de

CE

ion suivante :
rt, âgée de quatre-
une neuvaine au
; elle négligea de
quelques mois elle
e ses arrière-petits
avela la promesse
te neuvaine, Mde
continue à perce-
rdité. Elle désire
le bon Frère Di-
r les vœux et les
eur piété et à leur
s l'ancienne église
ropriété des Angli-
aire du T. O.



Cré-Cœur dans
sly, des Frères-
alais. — Rome,

eur qu'il affec-
car il est fran-
s saints préférés.
saint François,
moins par l'en-
un dogme qu'il
e, qui, au fond,
ogie catholique.

On se trompe étrangement quand on affirme que le Vénéralé Scot fut surtout un génie analytique; il l'était d'instinct, plus que saint Thomas, plus qu'aucun autre docteur de son époque. Il l'était peut-être à l'excès. Il y a chez lui un pressentiment sublime des méthodes scientifiques du XIX^e siècle. Et malgré toutes les dénégations, Scot fut surtout un génie synthétique. Le temps servit mal la pensée de cet homme prodigieux en ne lui permettant pas de se condenser dans une de ces œuvres cyclopéennes qui sont le reflet d'une intelligence, d'une époque, d'un système.

Mais, pour ne s'être pas affirmée à la manière de saint Thomas, cette unité n'en est pas moins réelle et moins implacable. En philosophie, qui niera que la volonté ne soit l'axe autour duquel se meuvent, avec ampleur et logique, toutes les doctrines scotistes? En théologie, cet axe est l'Incarnation dans le catholicisme; l'Incarnation est toujours le foyer d'où rayonnent tous les dogmes et tous les bienfaits. L'originalité du Vénéralé Scot n'est pas d'avoir proclamé cette vérité, mais d'avoir, en la déplaçant, étendu son rayon. Il a placé le dogme de l'Incarnation au-delà du péché originel; il en a fait le centre glorieux de toutes les œuvres divines, comme le soleil est le centre du système qui porte son nom. Ainsi placé, l'Incarnation ne rayonne plus seulement à travers l'ignominie du Calvaire, comme l'expression suprême de l'amour de Dieu pour l'homme déchû, comme un accident heureux venant restaurer le plan divin contrarié par la malice humaine, elle brille surtout comme le centre d'un monde glorieux dont Dieu voulait, avant la chute, être la synthèse glorieuse en unissant dans la personne du Verbe la nature humaine, afin que, toute créature étant soumise au Dieu-Homme, toutes fussent aussi, par la perfection de son adoration, rapportées à la Trinité.

Une telle conception n'est certainement ni étriquée ni banale. Elle révèle chez son auteur une puissance de vision qui s'étend bien au-delà des minuties de l'analyse et jusqu'aux limites les plus reculées de la synthèse. C'est grâce à l'harmonie et à l'aisance de ce plan, que le Vénéralé Scot a eu sur ses devanciers et ses contemporains, l'inappréciable avantage de comprendre et de défendre un dogme d'une importance aussi capitale que celui de l'Immaculée-Conception. Saint Thomas et saint Bonaventure ne l'avaient pas compris, précisément parce qu'ils s'étaient fait une autre conception du plan de l'Incarnation. C'est que pour eux, celle-ci n'était une synthèse que secondairement; avant tout, elle était une restauration, et la femme qui devait y coopérer, devait aussi y participer.

Le Rév. P. Déodat nous donnera sans doute prochainement ce corollaire de la Thèse qu'il vient d'exposer dans une langue peu commune sous la plume d'un scolastique. C'est en effet un rare mérite que de savoir traduire avec élégance et limpidité, la doctrine scotiste de l'Incarnation. Tous les lecteurs ne partageront peut-être pas toutes les vues de l'auteur: c'est parfois affaire de préjugés. Tous aussi sans doute ne trouveront pas le style impeccable, malgré ses réelles et très

nombreuses qualités. Il est difficile, en touchant à des sujets d'une telle élévation, de ne pas hausser quelquefois l'expression au-delà de cette mesure où la simplicité se rencontre avec le sublime. Malgré cela, l'œuvre du Rév. P. Déodat est de celles qui restent parcequ'elles sont l'expression d'une école et le patrimoine d'un Ordre religieux. Continué et achevé, cette œuvre prendra place à côté des meilleurs commentaires de la doctrine scotiste. L'abbé COSTE.

NÉCROLOGIE

Montréal. — M. Magloire Nantel, tertiaire, décédé dans le mois de mars, aussi feu son épouse et leur fils, décédés en même temps.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Mlle Delia Lanenville, en religion Sr Sainte Rose, décédée le 16 février, après 8 ans de profession.

— Mde Louis Ferland, en religion Sr Saint Antoine de Padoue, décédée le 10 avril, à l'âge de 52 ans, après 5 ans de profession.

— **Pointe-Saint-Charles.** — Mde Benoni Labrie, décédée le 20 mars dernier, à l'âge de 76 ans.

Saint-Alexis. — Mde Dolphis Racette, en religion Sr Sainte Elizabeth, décédée le 19 février 1904, à l'âge de 29 ans, après 1 an de profession.

— Napoléon de LaCroix, décédé le 6 mai 1902, après plusieurs années de profession.

— Dame Zéphirin Liard, décédée le 16 octobre 1902, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Dame Ananie Marsolais, novice, décédée subitement le 23 novembre 1902.

— Dame Joseph Marsolais, décédée le 12 avril 1903, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Dlle Rose-Divine Aumond, décédée le 23 avril 1903, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Dame Pierre Contant, novice, décédée le 14 mai 1903.

— Dame Arthur Perreault, en religion Sr Claire, décédée le 18 août 1903, après 5 mois de profession.

— Dame Pierre Venne, en religion Sr Elizabeth, décédée le 18 novembre 1903, après 8 mois de profession.

— Dame Léon Forest, décédée le 31 décembre 1903, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Dame Louis Lemarbre, en religion Sr Marguerite, décédée le 18 février 1904, après 11 mois de profession.

— Dame Athanase Ricard, en religion Sr Julienne, décédée le 20 février 1904, après 11 mois de profession.

Maskinonge. — Mde Gustave Saucier, née Céline Vanasse, décédée le 14 mars, après 5 ans de profession.

— M. I
an de pro
Saint-
Emélie M
6 février,
Saint-
religion S
6 ans de j
Saint-
née Flavi
mois de p
— Mde
Clotilde,
fession.
Saint-
Sainte An
Woon
en religio
profession
Saint-
née Azild
mars, à l'
Jacqu
Louis, dé
fession.
Frater
Langlais,
le 12 mar
— Dlle
mars 190.
— Dan
Sainte Ar
et neuf m
— Dan
Saint Jos
et trois m
— Dlle
carnation
cinq mois
— Dlle
dée le 16
Sainte
Claire, d
sion.
Saint-
décédée l
son lit de

— M. Félix Dupuis, décédé le 19 mars, à l'âge de 66 ans, après 1 an de profession.

Saint-Charles de Bellechasse. — Mde David Therrien, née Emélie Morisset, en religion Sr Marguerite de Cortone, décédée le 6 février, à l'âge de 40 ans, après 1 an de profession.

Saint-Sulpice. — Mde Léon Pelletier, née Lina Pelletier, en religion Sr Marie-Anne, décédée le 13 mars à l'âge de 50 ans, après 6 ans de profession.

Saint-Jean Chrysostome, (Lévis). — Mde Abraham Bégin, née Flavie Gosselin, décédée le 9 mars, à l'âge de 75 ans, après 3 mois de profession.

— Mde Jean Cantin, née Adéline Blanchet, en religion Sr Sainte Clotilde, décédée le 22 mars, à l'âge de 54 ans, après 3 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mlle Sarah French, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 9 mars, après 3½ ans de profession.

Woonsocket, R. I. — Mde Jos. Breault, née Sophie Archambault, en religion Sr Sainte Elizabeth, décédée le 4 février, après 13 ans de profession.

Saint-Marc, Co. Verchères. — Mde Vve Anaclet Jeannotte, née Azilda Préfontaine, en religion Sr Saint Anaclet, décédée le 12 mars, à l'âge de 55 ans, après 10 ans de profession.

Jacques-Cartier, Québec. — M. Louis Dion, en religion, Fr. Louis, décédé le 26 mars, à l'âge de 57 ans, après 5½ ans de profession.

Fraternité de Saint-Sauveur de Québec. — Dame Jérémie Langlais, née Emélie Rancourt, en religion, Sr Saint Gabriel, décédée le 12 mars 1904, à l'âge de 62 ans, après 3 ans de profession.

— Dlle Elsire Marois, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 14 mars 1904, à l'âge de 43 ans, après 2 ans et huit mois de profession.

— Dame Moïse Bussière, née Archange Rochette, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 29 mars 1904, à l'âge de 63 ans, après 6 ans et neuf mois de profession.

— Dame Joseph Laforme, née Joséphine Talbot, en religion Sr Saint Joseph, décédée le 29 mars 1904, à l'âge de 58 ans, après 4 ans et trois mois de profession.

— Dlle Marie-Georgianna Maranda, en religion Sr Marie de l'Incarnation, décédée le 1^{er} avril 1904, à l'âge de 28 ans, après 2 ans et cinq mois de profession.

— Dlle Marie-Anne Cantin, en religion Sr Sainte Elizabeth, décédée le 16 février, à l'âge de 27 ans et 9 mois, après 4½ de profession.

Sainte-Monique. — Mde Mathilda Labelle, en religion Sr Claire, décédée le 4 mars, à l'âge de 69 ans, après 6 mois de profession.

Saint-Augustin. — Mde Elmire Leroux, en religion Sr Monique, décédée le 12 mars, à l'âge de 68 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Mile-End. — Mlle Philomène Berthiaume, en religion Sr Marie du Perpétuel-Secours, décédée le 19 mars, après 7 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — M. Paul Fillion, décédé le 6 mars, à l'âge de 79 ans, après 13 ans de profession.

— Mde Lecompte, née Marcelline Tessier, ancienne supérieure de la Fraternité.

— Mde Barette, née Lumina Hardy, décédée dans le cours du mois de mars.

Sainte-Agathe des Monts. — M. Tancrede Benoit, en religion Fr. Benoit, décédé le 28 mars, à l'âge de 33 ans et 1 mois, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Sorel. — Mde Roch Lamoureux, née Exilda Marchessault, en religion Sr Joachim, décédée le 19 mars, à l'âge de 64 ans, après 3 ans de profession.

Beauharnois. — Mde Lucie Poirier, décédée le 22 mars, à l'âge de 91 ans.

— Mde Vve Pierre Lefort, née Emélie Roy, décédée à Valleyfield le 31 mars, à l'âge de 80 ans.

Lac-aux-Sables. — M. Georges Doré, décédé le 23 mars 1904, après 3 ans de profession à l'âge de 60 ans.

Le Frère Georges (son nom de religion) ressentait depuis 7 ou 8 mois les atteintes de la terrible maladie qui devait le conduire au tombeau. Vers la mi-novembre il fut spécialement averti qu'il ne pouvait plus vivre longtemps. Mettant, dès lors, de côté, toutes préoccupations terrestres il ne pensa plus qu'aux choses du ciel et se prépara de son mieux au terrible passage du temps à l'éternité.

Presque tous les matins, malgré les grandes rigueurs de notre hiver 1904 il voulut entendre la sainte Messe. Ne pouvant plus quitter sa demeure il fit sa confession générale, demanda et obtint la faveur de faire la sainte Communion tous les deux jours, ce qui eut lieu jusqu'à l'avant-veille de sa mort.

Ainsi fortifié par la réception du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, est-il surprenant qu'il ait enduré les plus cruelles souffrances sans laisser échapper la moindre plainte ?

Continuellement muni de son crucifix et de son chapelet, il ne manquait pas d'invoquer souvent Celui qui a tout souffert pour nous et sa divine Mère.

Aussi la mort, bien loin de l'effrayer était pour lui un objet de continuel désir.

Après une si belle et si longue préparation où on voyait continuellement rayonner son esprit de foi, on devait tout naturellement s'attendre à ce qui arriva en effet ; sa mort fut des plus paisibles. Ceux qui ont eu le bonheur de recueillir son dernier soupir, le croyaient endormi, plutôt que mort, et les témoins de cette scène inoubliable s'en retournèrent en disant qu'ils venaient d'assister à la mort d'un saint, tant elle avait été douce et tranquille. Puissent les plus ardentes prières de ses confrères l'accompagner maintenant au-delà du tombeau.

COMMUNIQUÉ.

Chemin de Croix Perpétuel. — M. Arthur Bergeron, Mde Théophile Denis dit Juniper, Mde Roch Lamoureux, Mde Michaud, Mlle Georgianna Maranda.

R. I. P.